



COMPTES ANNUELS DÉFINITIFS DU CENTRE DE TRADUCTION 2021

CT/CA-007/2021/FR

En application de l'article 101 du règlement financier du Centre de traduction,
ces comptes ont été préparés et signés par Victor Contineanu, le comptable du Centre de traduction des organes de l'Union européenne.

Date: 01/06/2022

Signature:

COMPOSANTES DES COMPTES ANNUELS

ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE DE TRADUCTION.....	2
A.1 Bilan.....	2
A.2 État de la performance financière.....	3
A.3 Tableau de variations de l'actif/passif net.....	4
A.4 État des flux de trésorerie.....	5
A.5 Notes relatives aux états financiers.....	6
A.6 Autres informations.....	29
RAPPORT SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION.....	31
B.1. Principes budgétaires.....	32
B.2. Type de crédits.....	32
B.3. Exécution des dépenses budgétaires 2021 et utilisation des crédits C1.....	33
B.4. Exécution des dépenses budgétaires 2021 et utilisation des crédits C8.....	34
B.5. Résultat de l'exécution budgétaire.....	35
B.6. Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique.....	37
B.7. Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2021.....	39
B.8. Liste des virements 2021.....	42
RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2021.....	43
C.1 Ressources financières et gestion budgétaire.....	44
C.2 Réalisation des objectifs de l'année.....	52

ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE DE TRADUCTION

A.1 Bilan

en EUR

	ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020	Variation en %
A.	ACTIF NON EXIGIBLE		1 653 018,33	346 693,00	376,80 %
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	1 219 676,33	33 840,00	3 504,24 %
	Logiciels informatiques		19 717,00	33 840,00	-41,73 %
	Logiciels informatiques en cours		1 199 959,33	0	S/O
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	433 342,00	312 853,00	38,51 %
	Matériel informatique		227 809,00	131 192,00	73,65 %
	Mobilier et parc automobile		78 899,00	21 319,00	270,09 %
	Installations, machines et équipements		5 277,00	9002	-41,38 %
	Autres aménagements		121 357,00	151 340,00	-19,81 %
B.	ACTIF EXIGIBLE		34 346 886,13	31 180 738,68	10,15 %
	STOCKS		713 000,00	674 000,00	5,79 %
	Travaux en cours	3	713 000,00	674 000,00	5,79 %
	CRÉANCES À COURT TERME		10 759 091,97	4 306 743,75	149,82 %
	TVA payée et autres sommes à récupérer auprès des États membres	4	13 396,66	942,59	1321,26 %
	Créances sur institutions et organes de l'UE	5	230 387,71	99 588,66	131,34 %
	Produits à recevoir d'institutions et d'organes de l'UE	5	3 659 704,74	3 490 187,04	4,86 %
	Autres produits à recevoir	5	0,00	315 910,84	-100,00 %
	Charges reportées	6	226 112,80	289 313,74	-21,85 %
	Dépôts à terme de trois mois et d'un an	8	6 530 700,17	1 753,84	372 265,79 %
	Créances diverses	7	98 789,89	109 047,04	-9,41 %
	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8	22 874 794,16	26 199 994,93	-12,69 %
	TOTAL		35 999 904,46	31 527 431,68	14,19 %

	PASSIF	Note	31/12/2021	31/12/2020	Variation en %
A.	PASSIF EXIGIBLE		5 145 879,19	3 980 722,06	29,27 %
	COMPTES À PAYER		5 145 879,19	3 980 722,06	29,27 %
	Charges à payer	9	2 211 200,00	1 772 694,98	24,74 %
	Fournisseurs	10	401 741,56	765 490,13	-47,52 %
	Préfinancement reçu	11	2 496 844,41	1 419 870,12	75,85 %
	Autres dettes	12	36 093,22	22 666,83	59,23 %
B.	ACTIF/PASSIF NET		30 854 025,27	27 546 709,62	12,01 %
	Réserves	13	16 529 466,33	16 529 466,33	0,00 %
	Résultats reportés des exercices antérieurs		11 017 243,29	9 971 240,43	10,49 %
	Résultat économique de l'exercice		3 307 315,65	1 046 002,86	216,19 %
	TOTAL		35 999 904,46	31 527 431,68	14,19 %

A.2 État de la performance financière

en EUR

	Note	2021	2020	Variation en %
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ		45 497 324,58	43 346 780,18	4,96 %
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ		44 922 395,04	43 071 422,05	4,30 %
Traductions	14	43 556 984,45	40 931 149,73	6,42 %
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	15	634 357,62	628 652,89	0,91 %
Terminologie	16	76 050,00	1 245 150,00	-93,89 %
Listes de termes	17	234 776,00	191 917,00	22,33 %
Sous-titrage	18	160 228,00	65 764,00	143,64 %
Autres	19	259 999,00	8 788,50	2 858,40 %
AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ		574 929,54	275 358,13	108,79 %
Vente d'immobilisations		0,00	0,00	
Subvention de location du Gouvernement luxembourgeois*	20	170 000,00	243 250,00	-30,11 %
Recettes diverses	21	404 929,54	451 108,13	-10,24 %
Variation des travaux en cours	3	0,00	-419 000,00	-100,00 %
CHARGES D'EXPLOITATION		42 188 587,19	42 299 175,80	-0,26 %
Dépenses de personnel	22	24 252 438,28	23 747 213,41	2,13 %
Dépenses administratives	23	7 533 017,72	8 520 339,21	-11,59 %
Dépenses opérationnelles	24	10 403 131,19	10 031 623,18	3,70 %
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		3 308 737,39	1 047 604,38	215,84 %
PRODUIT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES		1,44	186,40	-99,23 %
Intérêts bancaires		0,00	0,00	
Bénéfice de change		1,44	186,40	-99,23 %
DÉPENSES FINANCIÈRES		1 423,18	1 787,92	-20,40 %
Frais bancaires		1 437,61	1 365,8	5,26 %
Pertes sur taux de change		-14,43	422,12	-103,42 %
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS NON OPÉRATIONNELLES		-1 421,74	-1 601,52	-11,23 %
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		3 307 315,65	1 046 002,86	216,19 %
EXCÉDENT/DÉFICIT DES ACTIVITÉS EXTRAORDINAIRES		0,00	0,00	
RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE		3 307 315,65	1 046 002,86	216,19 %

* Opération sans contrepartie directe

A.3 Tableau de variations de l'actif/passif net

en euros

	Note	Réserves		Excédent/défi- cit accumulé	Résultat éco- nomique de l'exercice	Total actif/pas- sif net
		Capital	Réserves			
Variations des réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imputation du résultat économique 2019		0,00	0,00	-3 081 676,24	3 081 676,24	0,00
Résultat économique de l'exercice		0,00	0,00		1 046 002,86	1 046 002,86
Situation au vendredi 31 décembre 2020		0,00	16 529 466,33	9 971 240,43	1 046 002,86	27 546 709,62
Variations des réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imputation du résultat économique 2020		0,00	0,00	1 046 002,86	-1 046 002,86	0,00
Résultat économique de l'exercice		0,00			3 307 315,65	3 307 315,65
Situation au 31 décembre 2021		0,00	16 529 466,33	11 017 243,29	3 307 315,65	30 854 025,27

* L'article 67 bis du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Conformément à l'article 57 bis du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice.

Il convient de distinguer, d'une part, les réserves légales (c'est-à-dire le fonds permanent de préfinancement) inscrites conformément aux règles comptables dans les états financiers et, d'autre part, les réserves budgétaires (c'est-à-dire les réserves pour la stabilité des prix et pour investissements exceptionnels) telles qu'elles sont énumérées au chapitre B.5 «Résultat budgétaire», qui ne remplissent pas les critères des réserves telles qu'elles sont définies en comptabilité générale.

A.4 État des flux de trésorerie

en euros

	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ		
Résultat d'activités ordinaires	3 307 315,65	1 046 002,86
+ Amortissements	156 508,38	158 092,60
+/- Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
+/- Avantages sociaux	0,00	0,00
+/- Variation des stocks	-39 000,00	419 000,00
+/- Variation des créances d'exploitation	76 598,11	-1 007 690,37
+/- Variation des dettes d'exploitation	1 165 157,13	1 159 739,86
+/- Variation des autres créances liées à l'activité	0,00	0,00
+/- (Profit)/Perte sur les ventes d'installations, d'équipements et d'immeubles	0,00	0,00
FLUX NETS DE TRÉSORERIE DÉCOULANT DE L'ACTIVITÉ	4 666 579,27	1 775 144,95
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX PRÊTS ET EMPRUNTS		
+/- Actifs financiers (fonds propres)	0,00	0,00
+/- Actifs financiers (fonds empruntés)	0,00	0,00
+/- Passifs financiers (fonds provenant d'un crédit)	0,00	0,00
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR DES PRÊTS ET EMPRUNTS	0,00	0,00
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations	-1 462 833,71	-135 120,60
- Dépôts à terme	-6 528 946,33	14 515 874,46
+ Cession d'immobilisations	0,00	0,00
+ Réduction d'actifs financiers	0,00	0,00
+/- Variation des créances et dettes sur immobilisations	0,00	0,00
+ Dividendes versés	0,00	0,00
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-7 991 780,04	14 380 753,86
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
+/- Passifs financiers	0,00	0,00
+/- Passifs long terme	0,00	0,00
- Remboursement aux clients par virement bancaire	0,00	0,00
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	0,00	0,00
VARIATION DE TRÉSORERIE	-3 325 200,77	16 155 898,81
Trésorerie à l'ouverture	26 199 994,93	10 044 096,12
Trésorerie à la clôture	22 874 794,16	26 199 994,93

A.5 Notes relatives aux états financiers

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le Centre de traduction des organes de l'Union européenne a pour mission de fournir des services de traduction aux autres agences décentralisées de l'UE et d'apporter une assistance, lors des pics de travail, aux institutions et organes de l'Union qui possèdent leurs propres services de traduction. Parallèlement, il participe aux travaux du Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI), dont l'objectif est de promouvoir une collaboration basée sur des règles de subsidiarité et de réaliser des économies d'échelle dans le domaine de la traduction.

2. FORME JURIDIQUE

Le Centre a été créé formellement en 1994 par le règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994, tel que modifié par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003.

Le Centre de traduction est un organisme de droit public européen doté de la personnalité juridique. Il dispose de ressources financières propres provenant des versements des agences, organes, offices et institutions en contrepartie des prestations fournies.

3. BASE DE LA PRÉSENTATION

Les comptes annuels ont été préparés sur la base des relevés comptables du Centre et sont présentés conformément aux prescriptions du règlement financier du Centre ainsi qu'aux règles et méthodes comptables adoptées par le comptable de la Commission.

L'exercice débute le 1er janvier 2021 et se termine le 31 décembre 2021.

Les comptes sont tenus en EUR.

4. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers du Centre sont établis dans le respect des principes comptables généralement admis, tels que précisés dans le règlement financier du Centre (article 95), à savoir:

- (a) présentation fidèle et sincère;
- (b) principe de la comptabilité d'exercice;
- (c) continuité des activités;
- (d) permanence de la présentation;
- (e) agrégation;
- (f) compensation;
- (g) comparabilité des informations.

5. RÉSUMÉ DES RÈGLES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

5.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations incorporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'immobilisations dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée, conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles». Les immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels qui sont amortis sur quatre ans.

5.2 Immobilisations incorporelles produites en interne

Les immobilisations incorporelles générées en interne comprennent les logiciels spécialement mis au point pour le Centre, qui ont une durée de vie utile estimée de plus d'un an et un coût d'acquisition supérieur à 150 000 EUR, et qui sont produits en interne ou sous-traités à des contractants externes.

Un actif incorporel issu de la recherche (ou de la phase de recherche d'un projet interne) n'est pas comptabilisé en actif, mais en charges durant la période où ces dépenses sont encourues.

Pour un projet de développement informatique interne ou externe en phase de développement, une évaluation est réalisée pour savoir si ce projet peut être comptabilisé en actif et si les dépenses encourues dans le cadre du projet doivent être comptabilisées en actif incorporel. Les conditions particulières suivantes doivent être réunies pour prouver que l'actif dégagera probablement de futurs avantages économiques ou un potentiel de service à la fin du projet:

- faisabilité technique de la finalisation de l'actif incorporel afin qu'il puisse être utilisé ou vendu;
- intention du Centre de finaliser l'actif incorporel et de l'utiliser ou de le vendre;
- modalités selon lesquelles l'actif incorporel dégagera de futurs avantages économiques ou un potentiel de service;
- disponibilité des ressources techniques, financières et autres nécessaires à la finalisation du développement et à l'utilisation ou à la vente de l'actif incorporel.

À la fin de la phase de développement, le projet est censé répondre à la définition d'un actif.

Les immobilisations incorporelles produites en interne sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée, conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles».

5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations corporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'immobilisations dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux dépenses pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les amortissements sont imputés de manière à amortir le coût des immobilisations corporelles, autres que des terrains et des actifs en construction, sur leur durée de vie estimée, sur une base linéaire mensuelle, conformément au taux d'amortissement présenté dans le tableau suivant et fixé par la Commission européenne.

Tableau des taux d'amortissement

Type de bien	Taux linéaire d'amortissement
Matériel informatique	25,00%
Cuisines – Cafétérias – Crèches	
Petit électro-ménager	25,00%
Caisses enregistreuses	25,00%
Grands appareils de cuisine	12,50%
Mobilier spécifique de cuisines et cafétérias	12,50%
Mobilier spécifique de crèches	25,00%
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGES	
Matériel de télécommunication et audiovisuel	
Appareils de téléphonie et de télécopie	
Casques, écouteurs, microphones	25,00%
Caméras	25,00%
Magnétoscopes	25,00%
Magnétophones et appareils à dicter	25,00%
Projecteurs (diapositives et rétroprojecteurs)	25,00%
Matériel de photographie	25,00%
Écrans de projection	25,00%
Téléviseurs, radios, moniteurs (sauf informatique)	25,00%
Matériel et équipement technique	
Imprimerie, courrier, sécurité, bâtiment, outillage	12,50%
Appareils de mesures ou de laboratoire	25,00%
Autres installations, machines et outillages	12,50%
Rayonnages démontables, cloisons, faux planchers, faux plafonds et câblage	25,00%
Parc automobile	25,00%
Mobilier	10,00%
Biens immeubles	4,00%
Terrains	Sans objet

Le profit ou la perte découlant de la vente ou de la désaffectation d'un actif est défini comme la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable nette de l'actif le jour de la vente, et doit apparaître dans le compte de pertes et profits.

5.4 Immobilisations de faible valeur

Lorsque les biens durables sont de faible valeur, ils peuvent être considérés comme consommés au cours de l'exercice de leur mise en service et donc comptabilisés en charges et non en immobilisations. À l'heure actuelle, le montant d'un bien de faible valeur est fixé à 420 EUR. Au-delà de cette valeur unitaire, le bien doit toujours être enregistré en immobilisations.

5.5 Stocks

Les stocks sont les travaux en cours, à savoir les unités pour les services de traduction (traduction, modification, révision, contrôle rédactionnel, listes de termes, terminologie) qui en sont, à la fin de l'exercice, à un stade intermédiaire du processus de traduction.

Les travaux en cours sont valorisés au plus faible du prix de vente ou du coût de production, calculé en additionnant les coûts directs et indirects associés au volume des services de traduction aux divers stades d'achèvement.

La variation de la valeur des travaux en cours entre 2020 et 2021 est enregistrée dans les «Produits de l'activité» dans le compte de résultats, à la rubrique «Recettes diverses».

5.6 Créances à court terme

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale, puis diminuées des provisions adéquates pour les créances douteuses et non recouvrables. Une dépréciation pour perte de valeur sur créances est constatée en présence d'éléments objectifs indiquant que le Centre ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues.

Les créances pour les traductions de décembre facturées au mois de janvier de l'exercice suivant sont comptabilisées comme des produits à recevoir. Ces produits sont inclus dans les recettes du compte de résultats. Pour plus de détails, voir la note 5 du chapitre A.5.6. «Informations complémentaires».

Le Centre applique une politique de gestion de la trésorerie qui permet de placer des liquidités en effectuant des dépôts à terme dans des banques. Les dépôts à terme de plus de trois mois sont comptabilisés comme des créances plutôt que comme des équivalents de trésorerie.

5.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie du Centre est gérée par le comptable par le biais de comptes courants, de comptes d'épargne et de dépôts à terme de moins de trois mois, tenus en EUR à la Banque et Caisse d'Épargne de l'État et à la BGL BNP Paribas. Les entrées et les sorties de liquidités sont comptabilisées à la date de valeur figurant sur les extraits bancaires.

5.8 Comptes à payer

Les comptes à payer sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ces comptes à payer sont une dette à court terme envers nos fournisseurs pour des biens et services fournis au Centre avant la fin de l'année, que le Centre ait ou non reçu la facture y afférente.

Les comptes à payer comprennent également le passif pour les congés non pris. Celui-ci est calculé sur la base du nombre de jours de congé non pris par le personnel à la fin de l'année et de leur salaire individuel.

5.9 Provisions pour risques et charges

La provision est une dette actuelle trouvant son origine dans un événement passé, mais avec une incertitude quant à une future sortie de ressources pour acquitter la dette et quant au moment où celle-ci devra se faire. Une telle sortie peut s'avérer probable et faire l'objet d'une estimation fiable. Les provisions sont examinées à chaque date de déclaration et ajustées de manière à refléter la meilleure estimation actuelle. S'il n'est plus probable qu'une sortie de ressources représentant des avantages économiques ou un potentiel de service sera nécessaire pour régler la dette, il convient de convertir la provision en recette. La conversion en recettes n'est comptabilisée que si elle a lieu au cours d'une période de déclaration autre que celle durant laquelle la provision a été reconnue. Si tel est le cas, la création initiale de la provision est convertie.

Une provision est utilisée uniquement pour les dépenses pour lesquelles elle a été prévue à l'origine. La provision existante est alors utilisée et les dépenses sont imputées sur celle-ci.

5.10 Réserves – Fonds permanent de préfinancement

L'article 67 bis du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Conformément à l'article 57 bis du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice.

5.11 Recettes

Les recettes tirées des traductions et les autres recettes de l'exercice sont comptabilisées lorsque les services correspondants ont été rendus et acceptés par les clients, nets de remises, indépendamment du moment de la collecte du paiement correspondant.

Les revenus au titre d'intérêts sont définis sur une base temporelle, par référence au principal en souffrance et au taux d'intérêt effectif applicable.

Les opérations sans contrepartie directe sont des opérations dans lesquelles une entité, soit reçoit une valeur d'une autre entité sans fournir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale, soit donne une valeur à une autre entité sans recevoir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale. Les produits des opérations sans contrepartie directe sont mesurés en calculant le montant de l'augmentation de l'actif net reconnue par le Centre. Un exemple d'opérations sans contrepartie directe réside dans la subvention de loyer octroyée au Centre par le gouvernement luxembourgeois, telle que décrite dans la note 20 du chapitre A.5.6. «Informations complémentaires».

5.12 Dépenses

Les dépenses de l'exercice entrent dans la comptabilité dès que le service ou le bien a été reçu au Centre, indépendamment du moment du paiement.

5.13 Transactions et soldes libellés en devises étrangères

Les transactions libellées en devises dans le courant de l'exercice sont converties en euros en utilisant le taux de change mensuel publié par la Commission européenne en vigueur le jour de l'émission de l'ordre de paiement ou de recouvrement lié à la transaction. Les bénéfices ou pertes réalisés sur le change au moment du règlement de la transaction sont considérés comme charges ou produits financiers dans le compte de résultat de l'exercice correspondant.

À la date du bilan, les actifs financiers et les actifs et passifs exigibles libellés en devises sont convertis en euros en utilisant le taux de change effectif publié par la Commission européenne à cette date. Les gains ou pertes de change qui en découlent sont imputés sur les charges ou produits financiers de l'exercice en cours, comme il convient.

5.14 Résultat ordinaire

Recettes et dépenses ordinaires issues de l'activité principale du Centre ainsi que de tout événement découlant de cette activité.

5.15 Résultat extraordinaire

Les recettes et dépenses extraordinaires proviennent d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires du Centre, ainsi que de produits et de charges provenant d'événements ou de transactions qui ne devraient pas se répéter fréquemment ou régulièrement.

5.16 Résultat économique de l'exercice

Le résultat économique de l'exercice est constitué des produits et charges imputés sur le compte de résultats au cours de l'exercice comptable. Toutes les recettes et dépenses reconnues durant l'exercice doivent être incluses dans le résultat économique de l'exercice. Le résultat économique de l'exercice est égal à la somme nette des activités ordinaires et extraordinaires de l'exercice.

5.17 Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers impose à la direction du Centre d'établir des estimations et hypothèses qui affectent les montants des actifs rapportés à la date du bilan et les montants des produits et charges rapportés au cours de la période concernée. La direction du Centre est d'avis que les estimations et hypothèses posées ne différeront pas significativement des résultats réellement atteints lors des périodes de déclaration ultérieures.

5.18 Changement dans les méthodes comptables, de valorisation ou d'amortissement, ou dans les règles comptables

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 n'ont pas été reformulés pour refléter un quelconque changement opéré dans les méthodes comptables, de valorisation ou d'amortissement, ou dans les règles comptables.

Toutefois, il convient de noter qu'en 2020, le comptable de la Commission a adopté la version révisée de la règle comptable n° 11 de l'UE «Financial Instruments» (Instruments financiers), qui est obligatoirement entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021. La version révisée de la règle comptable n° 11 de l'UE est fondée sur la nouvelle norme IPSAS 41 «Instruments financiers», la norme IPSAS 28 modifiée «Instruments financiers: Présentation» et la norme IPSAS 30 modifiée «Instruments financiers: informations à fournir», qui ont été édictées en août 2018. Elle définit les principes de l'information financière relative aux actifs et passifs financiers. Conformément aux dispositions transitoires de la version révisée de la règle comptable n° 11 de l'UE, le Centre comptabilise tout changement survenu par rapport à la demande initiale, le 1^{er} janvier 2021. La version révisée de la règle comptable n° 11 de l'UE n'exige pas de retraitement des données financières des périodes antérieures.

L'adoption de la version révisée de la règle comptable n° 11 de l'UE «Instruments financiers» impose de fournir des informations sur les instruments financiers et sur la manière dont le Centre gère les risques découlant d'instruments financiers.

Les instruments financiers du Centre se composent principalement de liquidités, de créances à recevoir avec contrepartie directe et de dettes. Les instruments financiers entraînent des risques tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de taux d'intérêt et risque de change). Notre analyse (voir ci-dessous) montre que l'adoption de la règle comptable n° 11 de l'UE n'a eu aucune incidence sur les bénéfices non répartis et n'a eu aucune incidence sur les comptes annuels du Centre:

Risque de crédit:

Les principaux risques de crédit pour le Centre concernent les créances à recevoir avec contrepartie directe provenant de droits et redevances facturés aux clients, ainsi que les soldes de trésorerie.

Pour les créances à recevoir avec contrepartie directe, le risque (perte due au non-paiement d'un débiteur ou au non-respect d'une obligation contractuelle) est très faible, étant donné que tous nos clients font partie du système de l'UE, avec des budgets prédéfinis alloués au paiement de nos services. En outre, nos créances à recevoir avec contrepartie directe sont contrôlées de manière rigoureuse et font l'objet d'un suivi auprès des clients.

En ce qui concerne les soldes de trésorerie, toutes nos liquidités (en euros) sont déposées auprès de banques de premier rang et de haut rang (voir note 8) et représentent donc un risque très faible.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité résulte d'obligations financières en cours, y compris le règlement de dettes. Toutes les dettes ont une échéance contractuelle inférieure à un an. Le risque de liquidité est géré par un suivi attentif des flux de trésorerie réels et des exigences de prévision. Le Centre reste dans une situation financière solide et présente un solde de trésorerie sain. Le risque de liquidité est considéré comme très faible.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le Centre n'emprunte pas de fonds et n'est donc pas exposé au risque de taux d'intérêt lié aux emprunts. Toutefois, il est désormais difficile d'éviter les intérêts négatifs sur les soldes bancaires. Le Centre travaille activement à l'élaboration de solutions visant à limiter l'incidence de ces taux d'intérêt négatifs.

Risque de change

Tous les actifs et passifs financiers du Centre étant libellés en euros, le Centre n'est pas exposé au risque de change.

5.19 État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est préparé en recourant à la méthode indirecte. Les équivalents de trésorerie comprennent les actifs liquides exigibles facilement convertibles en liquidités en une somme convenue à l'avance. Les flux de trésorerie liés à l'activité et aux opérations d'investissement et financières présentés dans le tableau des flux de trésorerie ne sont pas compensés.

5.20 Compte rendu sectoriel

Le compte rendu sectoriel concerne des entités qui disposent d'une activité ou d'un groupe d'activités distinct pour laquelle/lequel il convient de rendre compte séparément des informations financières aux fins de l'évaluation de la performance passée de l'entité dans la réalisation de ses objectifs et la prise de décisions relatives à la future allocation des ressources. Dans le cadre du Centre de traduction, toutes les activités sont considérées comme appartenant à une seule activité, et par conséquent, les états financiers sont présentés dans un document unique.

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN, LE COMPTE DE RÉSULTAT ET L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Note 1: immobilisations incorporelles

en EUR

	Logiciels informatiques	Logiciels informatiques en cours	Total
A. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	5 742 596,12	0,00	5 742 596,12
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Acquisitions de l'exercice	0,00	1 199 959,33	1 199 959,33
Cessions et désaffectations	-3 224 567,44	0,00	-3 224 567,44
Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	0,00
<u>Au terme de l'exercice</u>	2 518 028,68	1 199 959,33	3 717 988,01
B. Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	5 708 756,12	0,00	5 708 756,12
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Amortissements de l'exercice	14 123,00	0,00	14 123,00
Amortissement de la valeur résiduelle des actifs cédés	-3 224 567,44	0,00	-3 224 567,44
<u>Au terme de l'exercice</u>	2 498 311,68	0,00	2 498 311,68
VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)	19 717,00	1 199 959,33	1 219 676,33

La majeure partie des immobilisations incorporelles est constituée de l'immobilisation développée en interne appelée nouvel eCdT, qui est le dernier programme du Centre pour la gestion du flux de traduction. Cette nouvelle plateforme, qui était toujours en cours de développement à la fin de l'année 2021, a vocation à remplacer l'ancien eCdT et est nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins opérationnels, tirer parti des nouvelles technologies et modifier les processus opérationnels afin de gagner en efficacité et de réduire les coûts. Les dépenses capitalisées comprennent à ce jour des coûts internes de 530 500 EUR et des coûts externes de développement de 669 459,33 EUR, pour un montant total de 1 199 959 EUR. Une fois que la nouvelle plateforme sera opérationnelle, le coût total capitalisé jusque-là commencera à être amorti.

En 2021, le département « Informatique » a procédé au déclassement de divers logiciels, licences et matériels entièrement amortis et obsolètes. La plupart des logiciels et matériels avaient presque 10 ans ou plus et n'étaient plus utilisables. Les 9 logiciels les plus chers représentaient, à eux seuls, 2 783 000 EUR, soit 86 % de la valeur totale d'achat.

Immobilisations incorporelles totalement amorties

La valeur d'acquisition des immobilisations incorporelles utilisées et totalement amorties au 31 décembre 2021 s'élevait à 2 478 508 EUR (5 671 418 EUR en 2020).

Note 2: immobilisations corporelles

en EUR

	Matériel informa- tique	Mobilier et parc automobile	Installations, ma- chines et équi- pe- ments	Autres im- mobilisa- tions corpo- relles	Total
A. Valeur d'acquisition					
Au terme de l'exercice précédent	3 224 931,60	297 315,29	17 056,00	505 730,36	4 045 033,25
<u>Variations durant l'exercice</u>					
Acquisitions	238 476,20	77 487,27		28 139,36	344 102,83
Cessions et désaffectations	-1 071 415,45	-2 462,96		-2 076,00	-1 075 954,41
Correction SAP par rapport à ABAC	-69 969,62	-11 258,83			-81 228,45
<u>Au terme de l'exercice</u>	2 322 022,73	361 080,77	17 056,00	531 793,72	3 231 953,22
B. Amortissements et corrections de valeur					
Au terme de l'exercice précédent	3 093 739,60	275 996,29	8 054,00	354 390,36	3 732 180,25
<u>Variations durant l'exercice</u>					
Amortissements de l'exercice	71 889,58	8 648,44	3 725,00	58 122,36	142 385,38
Cessions et désaffectations	-1 071 415,45	-2 462,96		-2 076,00	-1 075 954,41
Amortissement de la valeur résiduelle					0,00
<u>Au terme de l'exercice</u>	2 094 213,73	282 181,77	11 779,00	410 436,72	2 798 611,22
VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)	227 809,00	78 899,00	5 277,00	121 357,00	433 342,00

Le montant du matériel acheté en 2021 (262 874 EUR) concerne principalement des achats informatiques destinés à assurer la continuité des travaux. L'importante commande de matériel informatique (616 000 EUR) passée en 2021 pour améliorer le télétravail n'a pas pu être livrée dans les délais et sera donc incluse dans l'inventaire de 2022. La valeur d'acquisition totale des 30 matériels déclassés les plus coûteux s'élevait à 833 000 EUR (soit 77 % du montant total déclassé en 2021).

Immobilisations corporelles totalement amorties

La valeur d'acquisition des immobilisations utilisées, totalement amorties au 31 décembre 2021, s'élevait à 2 299 845 EUR (3 313 490 EUR en 2020).

Immobilisations corporelles de faible valeur

Le Centre a acquis divers articles imputés directement sur les charges pour des montants de 7 479 EUR et 8 243 EUR au titre des exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 respectivement. Il s'agit d'actifs corporels de faible valeur dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût unitaire d'acquisition est inférieur à 420 EUR. Les immobilisations corporelles de faible valeur ne sont pas imputées sur les immobilisations mais sur les comptes de charges.

Note 3: Travaux en cours

en EUR

Travaux en cours	2021	2020	Variation en %
Travaux en cours (en EUR)	713 000,00	674 000,00	5,79 %
Documents en cours (en pages)	59 876,81	56 007,92	6,91 %
Listes de termes en cours (en termes)	1 487,00	1 550,00	-4,06 %
Travaux terminologiques en cours (en jours-hommes)	36,00	0,00	S/O
Travaux de sous-titrage en cours (en minutes)	313	420,00	-25 %

La valorisation financière des travaux en cours en 2021 est légèrement supérieure à celle de 2020, en raison du traitement de près de 3 800 pages de documents supplémentaires à la fin de l'exercice.

Note 4: TVA récupérable et autres créances à recevoir des États membres

En tant qu'organe de l'Union européenne, le Centre bénéficie de l'exemption de la TVA pour l'acquisition de biens et de services. Dans le cas de l'exemption indirecte qui est appliquée par l'administration fiscale portugaise, le Centre doit introduire une demande pour la TVA payée à ses fournisseurs. Le solde de la TVA à recevoir est la somme de toutes les demandes de remboursement introduites auprès de l'administration fiscale portugaise en décembre 2021. Malgré un léger retard par rapport à l'année dernière, aucune demande n'est hors délai pour la récupération de cette taxe.

en EUR

TVA à recevoir des États membres	2021	2020	Variation en %
Valeur nominale des demandes de récupération de la TVA	13 396,7	942,6	1 321 %
Valeur nette de la TVA à recevoir	13 396,7	942,6	1 321 %

Les créances à recevoir des États membres sont considérées comme des créances sur des opérations sans contrepartie directe.

Information relative au risque de crédit

La notation de crédit à long terme attribuée au Portugal par l'agence Fitch est de BBB.

Note 5: créances et produits à recevoir d'institutions et d'organes de l'UE et autres produits à recevoir

en EUR

Clients	Créances	Produits à recevoir	Total
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	0,0	81 124,5	81 124,5
Fondation européenne pour la formation (ETF)	0,0	55 288,0	55 288,0
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	0,0	46 138,2	46 138,2
Agence européenne des médicaments (EMA)	0,0	288 626,1	288 626,1
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	0,0	200 515,5	200 515,5
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	0,0	436 086,0	436 086,0
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) Marques	0,0	251 340,1	251 340,1
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	0,0	6 593,0	6 593,0
Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	0,0	0,0	0,0
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	0,0	98 266,5	98 266,5
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	0,0	17 727,0	17 727,0
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	0,0	91 528,9	91 528,9
Banque européenne d'investissement (BEI)*	0,0	0,0	0,0
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	0,0	79 358,5	79 358,5
Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	0,0	40 339,5	40 339,5
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	0,0	0,0	0,0
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	162,0	0,0	162,0
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	0,0	0,0	0,0
Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	0,0	68 562,0	68 562,0
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	11 705,0	73 947,5	85 652,5
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	0,0	736 795,5	736 795,5
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	0,0	1 123,5	1 123,5
Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	0,0	0,0	0,0
Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	0,0	2 442,0	2 442,0
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé et l'alimentation (Chafea)	0,0	0,0	0,0
Agence du GNSS européen (GSA)	0,0	7 176,0	7 176,0
Agence européenne de défense (AED)*	0,0	217,5	217,5
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	0,0	159 182,0	159 182,0
Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	0,0	4 698,0	4 698,0
Entreprise commune Fusion for Energy (EC F4E) *	0,0	360,0	360,0
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	0,0	1 914,0	1 914,0
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	0,0	0,0	0,0
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	0,0	742,5	742,5
Agence exécutive pour la recherche (REA)	0,0	9 460,0	9 460,0
Entreprise commune Clean Sky 2 (EC CS 2) *	0,0	0,0	0,0
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	1 886,0	14 145,0	16 031,0
Entreprise commune SESAR (EC SESAR) *	3 001,5	0,0	3 001,5
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2) *	0,0	92,0	92,0
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2 (EC PCH 2) *	0,0	0,0	0,0
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	0,0	489 770,5	489 770,5
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	0,0	15 064,0	15 064,0
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	0,0	16 974,0	16 974,0
Autorité bancaire européenne (ABE)	0,0	261,0	261,0

Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)	0,0	37 899,0	37 899,0
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	0,0	117,0	117,0
Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	0,0	4 048,0	4 048,0
Entreprise commune «Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen» (EC ECSEL) *	0,0	0,0	0,0
Conseil de résolution unique (CRU) *	127 532,0	29 055,0	156 587,0
Secrétariat général des Écoles européennes (EURSC)	1 066,0	0,0	1 066,0
Entreprise commune Bio-industries (EC BI) *	615,0	0,0	615,0
Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R) *	92,0	0,0	92,0
Entreprise commune pour le calcul à haute performance européen (EuroHPC)	0,0	0,0	0,0
Autorité européenne du travail (ELA)	0,0	192 275,5	192 275,5
Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HaDEA) et Parquet européen (nouveaux clients)	0,0	12 303,0	12 303,0
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et inclusion (DG EMPL) + DG GROW	0,0	44 911,0	44 911,0
Parlement européen	6 155,0	1 455,0	7 610,0
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	0,0	0,0	0,0
Cour des comptes européenne (CCE)	67 789,0	7 125,0	74 914,0
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	0,0	0,0	0,0
Comité économique et social européen (CESE)	4 062,0	0,0	4 062,0
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	0,0	918,0	918,0
Banque centrale européenne (BCE) *	1 566,0	9 588,0	11 154,0
Médiateur européen (Ombudsman)	0,0	17 104,5	17 104,5
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	0,0	7 047,0	7 047,0
Projets interinstitutionnels avec les institutions (IATE)	1 715,3	0,0	1 715,3
Total	227 346,8	3 659 704,7	3 887 051,5
Autres créances à recevoir de la Cour de justice (compte d'ordre)	3 041,0	0,0	3 041,0
Total général	230 387,7	3 659 704,7	3 890 092,5

* Entité non consolidée

Les produits à recevoir des institutions de l'UE représentent les recettes des factures établies en janvier 2022 pour les traductions livrées aux clients en décembre 2021. Les informations relatives à la date moyenne de paiement sont incluses dans la rubrique sur l'exécution du budget au chapitre B.7. Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2021.

Information relative au risque de crédit

Le risque de crédit des créances est faible, puisque les clients du Centre sont des agences, organes et institutions européennes. Les créances relèvent toutes de la catégorie des créances non échues et non douteuses.

Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, toutes les créances étant libellées en euros.

Note 6: Charges reportées

en EUR

	2021	2020	Variation en %
Charges reportées	226 112,8	289 313,7	-21,8 %
Total	226 112,8	289 313,7	-21,8 %

Les charges reportées sont des dépenses payées par le Centre dans l'exercice courant, se rapportant à des périodes comptables futures. La plupart d'entre elles concernent la maintenance de licences de logiciels et d'abonnements.

Note 7: Créances diverses

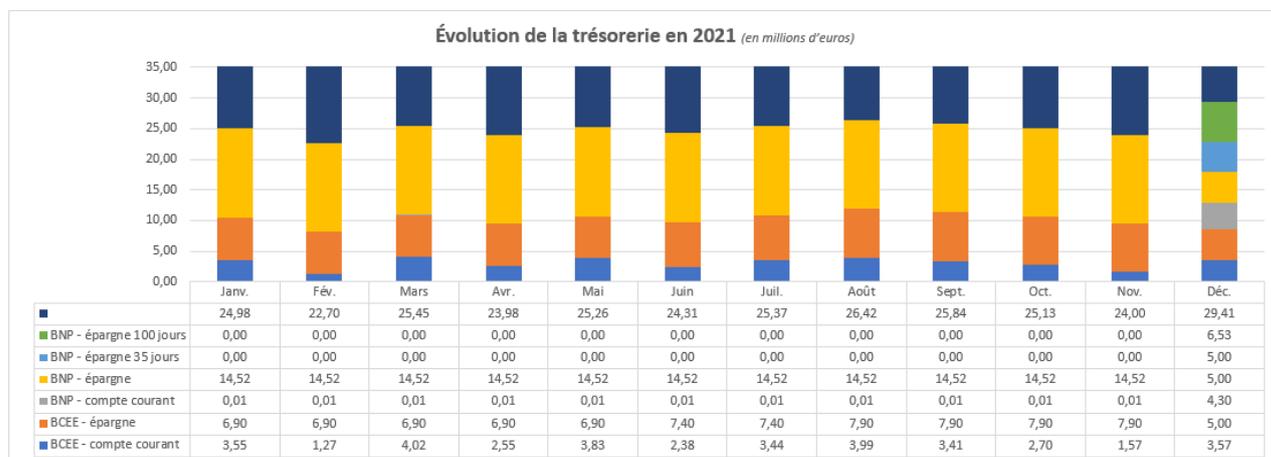
	2021	2020	Variation en %
Créances diverses	98 789,9	124 330,7	-20,5 %
Total	98 789,9	124 330,7	-20,5 %

Le solde des créances diverses comprend les créances à court terme relatives au personnel ainsi que les charges à court terme dues par le Foyer du CPE (garderie de jour).

Note 8: trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est gérée par le comptable du Centre. Les investissements sont réalisés sur la base de la politique de gestion de la trésorerie du Centre, des évaluations des taux du marché interbancaire et des prévisions de trésorerie.

Le Centre a appris en novembre 2021 que les seuils jusqu'auxquels aucun intérêt négatif n'est appliqué, seraient abaissés à partir du 1er janvier 2022. Après une analyse minutieuse, les fonds ont été réaffectés entre les comptes de façon à minimiser l'incidence négative. En 2022, le Centre tentera également d'ouvrir des comptes supplémentaires auprès d'autres banques pour essayer de rester en-deçà des limites d'intérêts négatifs.



Détail du solde de trésorerie

en EUR

Année	2021	2020	Variation en %
Liquidités en banque – comptes courants	7 874 809,9	4 775 882,9	64,9 %
Liquidités en banque – comptes d'épargne	14 999 984,2	21 424 112,0	-30,0 %
Liquidités en caisse	0,0	0,0	S/O
Total liquidités et équivalents liquidités	22 874 794,2	26 199 994,9	-12,7 %
Dépôts à terme expirant dans un délai d'un an	6 530 700,2	1 753,8	372265,8 %
Total liquidités, y compris les dépôts à terme	29 405 494,3	26 201 748,8	12,2 %

Information relative au risque de crédit

en EUR

Banque	Cote de solvabilité à long terme (Moody's)	Cote de solvabilité à long terme (S&P)	Cote de solvabilité à long terme (Fitch)	Solde de trésorerie et équivalents de trésorerie
Banque et Caisse d'Épargne de l'État	Aa2	AA+		8 574 825,2
BNP Paribas	Aa2		A+	20 830 669,2
TOTAL				29 405 494,3

Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, tous les soldes de trésorerie étant libellés en euros.

Note 9: Charges à payer

en EUR

Charges à payer	2021	2020	Variation en %
Charges à payer sur la base de l'analyse des opérations de report	1 792 200,0	1 243 695,0	44,1 %
Congés non pris par le personnel	419 000,0	529 000,0	-20,8 %
Total	2 211 200,0	1 772 695,0	24,7 %

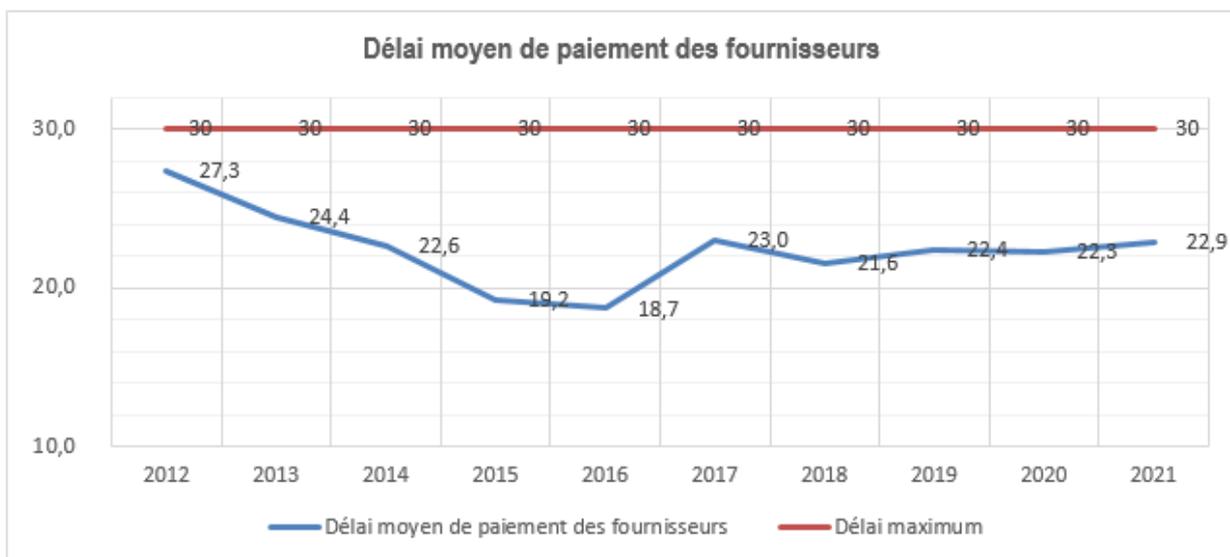
Congés non pris par le personnel

Congés non pris par le personnel	2021	2020	Variation en %
Nombre de jours non pris	1 472,6	1 921,6	-23,4 %
Valorisation financière des congés non pris (en euros)	419 000,0	529 000,0	-20,8 %

Les charges à payer pour les congés non pris sont calculées sur la base du nombre de jours de congé non pris par le personnel à la fin de l'année et de leur salaire individuel. Le nombre de jours non pris a diminué de 23,34 % par rapport à 2020, entraînant une baisse de 20,8 % du passif correspondant.

Note 10: Fournisseurs

Les taux d'intérêt étant extrêmement bas, voire négatifs, sur les marchés financiers, le Centre a abandonné en 2015 l'application d'un délai de paiement ciblé de 30 jours aux fournisseurs. Depuis 2015, le paiement est exécuté dès que possible après l'achèvement du processus de paiement dans la comptabilité budgétaire. Le délai de paiement moyen aux fournisseurs est presque identique à celui de 2020 (environ 22 jours).



Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, l'ensemble des créances et des passifs étant libellés en euros.

Note 11: Préfinancement reçu

en EUR

Clients	2021	2020	Variation en %
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)	20 390,4		
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	11 316,00	18 386,4	-38,5 %
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	2 103 135,2	1 186 303,5	77,3 %
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	70 200,0		
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	291 802,8	215 180,2	35,6 %
TOTAL	2 496 844,4	1 419 870,1	75,9 %

Le mécanisme de paiement anticipé permet au Centre de solliciter un préfinancement de la part de ses clients avant que le service de traduction ne soit terminé. Le préfinancement s'élève à 80 % du coût des demandes de traduction envoyées au Centre en cours au 30 novembre.

En fin d'exercice, onze clients avaient signé un avenant à leur contrat autorisant l'encaissement de paiements anticipés et trois clients avaient versé des avances au Centre pour une valeur totale de 2 496 844,4 EUR, dont 197 640,01 EUR correspondent à l'exercice 2020. Les avances seront déduites des services de traduction facturés en 2022.

Note 12: Autres dettes

en EUR

	2021	2020	Variation en %
Autres dettes	36 093,2	37 950,5	-4,9 %
Total	36 093,2	37 950,5	-4,9 %

Les autres dettes sont des dettes à court terme relatives au personnel.

Note 13: réserves – fonds permanent de préfinancement

L'article 67 bis du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Conformément à l'article 57 bis du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice, à l'exclusion des «Réserves» inscrites au titre 10.

Il convient de distinguer, d'une part, les réserves légales (c'est-à-dire le fonds permanent de préfinancement) inscrites conformément aux règles comptables dans les états financiers et, d'autre part, les réserves budgétaires (c'est-à-dire les réserves pour la stabilité des prix et pour investissements exceptionnels) telles qu'elles sont énumérées au chapitre B.5 «Résultat budgétaire», qui ne remplissent pas les critères des réserves telles qu'elles sont définies en comptabilité générale.

Le solde du fonds permanent de préfinancement n'a pas changé depuis 2010.

en EUR	
Fonds permanent de préfinancement	Montant
Dotation initiale	5 006 840,00
Dotation 2003	3 322 850,33
Dotation 2004	1 431 500,00
Dotation 2005	0,00
Dotation 2006	0,00
Dotation 2007	999 143,00
Dotation 2008	2 406 368,00
Dotation 2009	1 196 465,00
Dotation 2010	2 166 300,00
Dotation 2011	0,00
Dotation 2012	0,00
Dotation 2013	0,00
Dotation 2014	0,00
Dotation 2015	0,00
Dotation 2016	
Dotation 2017	0,00
Dotation 2018	0,00
Dotation 2019	0,00
Dotation 2020	0,00
Dotation 2021	0,00
Total	16 529 466,33

Note 14: traductions (y compris modification, contrôle rédactionnel et révision)

en EUR

Clients	2021	2020	Variation en %
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	252 012,0	300 629,3	-16,2 %
Fondation européenne pour la formation (ETF)	403 842,5	181 305,0	122,7 %
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	285 070,8	123 823,5	130,2 %
Agence européenne des médicaments (EMA)	3 180 942,3	3 459 365,8	-8,0 %
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	993 182,0	1 248 441,4	-20,4 %
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	4 730 469,9	4 017 420	17,7 %
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) Marques	10 894 532,7	12 186 479,4	-10,6 %
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	39 182,0	75 961,2	-48,4 %
Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	54 736,1	96 096,9	-43,0 %
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	566 405,0	434 912,0	30,2 %
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	93 172,5	151 522,6	-38,5 %
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 092 416,9	1 097 882,7	-0,5 %
Banque européenne d'investissement (BEI)*	3 140,9	8 468,5	-62,9 %
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	354 973,9	181 529,8	95,5 %
Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	845 389,9	547 835,8	54,3 %
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	119 951,0	250 260,0	-52,1 %
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	162,0	2 585,0	-93,7 %
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	77 763,1	332 407,8	-76,6 %
Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	464 453,2	75 392,1	516,1 %
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	772 575,4	680 859,2	13,5 %
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	1 338 969,7	1 293 216,7	3,5 %
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	292 201,0	350 729,5	-16,7 %
Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	18 916,5	48 278,6	-60,8 %
Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	21 776,3	13 906,6	56,6 %
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé et l'alimentation (Chafea)	353 707,0	1 195 606,1	-70,4 %
Agence du GNSS européen (GSA)	55 312,0	17 274,9	220,2 %
Agence européenne de défense (AED)*	13 629,0	45 739,0	-70,2 %
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 783 777,4	1 340 594,0	33,1 %
Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	268 169,0	370 637,0	-27,6 %
Entreprise commune Fusion for Energy (EC F4E) *	11 148,0	37 592,8	-70,3 %
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	9 482,0	52 304,6	-81,9 %
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	3 790,0	7 520,0	-49,6 %
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	10 644,0	1 034,0	929,4 %
Agence exécutive pour la recherche (REA)	145 369,8	14 840,3	879,6 %
Entreprise commune Clean Sky 2 (EC CS 2) *	2 337,0	1 859,8	25,7 %
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	41 952,0	172 212,2	-75,6 %
Entreprise commune SESAR (EC SESAR) *	4 915,5	6 977,5	-29,6 %
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2) *	4 633,0	470,0	885,7 %
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2 (EC PCH 2) *	1 914,0	0,0	
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	3 643 701,7	2 391 433,7	52,4 %
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	218 811,7	248 610,7	-12,0 %
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	578 897,3	715 863,4	-19,1 %
Autorité bancaire européenne (ABE)	1 205 211,5	841 996,8	43,1 %
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)	122 688,5	165 167,0	-25,7 %
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	33 167,1	36 375,4	-8,8 %

Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	992 009,9	912 168,9	8,8 %
Entreprise commune «Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen» (EC ECSEL) *	2 001,0	1 081,0	85,1 %
Conseil de résolution unique (CRU) *	1 305 934,1	1 091 746,1	19,6 %
Secrétariat général des Écoles européennes (EURSC)	105 505,4	45 613,5	131,3 %
Entreprise commune Bio-industries (EC BI) *	3 564,0	22 229,0	-84,0 %
Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R) *	12 288,0	0,0	
Autorité européenne du travail (ELA)	1 620 948,4	122 859,9	1 219,3 %
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et inclusion (DG EMPL) + DG GROW	494 992,7	1 934 304,1	-74,4 %
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	85 378,5	14 521,5	487,9 %
Cour des comptes européenne (CCE)	213 075,1	20 787,5	925,0 %
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	318,0	5 783,0	-94,5 %
Comité économique et social européen (CESE)	10 058,0	3 257,3	208,8 %
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	8 596,0	14 335,3	-40,0 %
Banque centrale européenne (BCE)*	59 267,2	53 849,0	10,1 %
Médiateur européen (Ombudsman)	241 564,3	297 957,9	-18,9 %
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	1 950 674,5	1 567 238,4	24,5 %
Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HaDEA) et Parquet européen (nouveaux clients)	1 000 769,3		
Parlement européen	40 545,5		
TOTAL	43 556 984,5	40 931 149,7	6,4 %

* Entité non consolidée

Les recettes des services de traduction proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par page convenu et du nombre de pages traduites par le Centre.

Note 15: Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE

en EUR

Clients	2021	2020	Variation en %
Banque européenne d'investissement (BEI)*	3 303,9	3 274,2	0,9 %
Commission européenne (CE)	264 315,7	261 938,7	0,9 %
Parlement européen (PE)	132 157,8	130 969,4	0,9 %
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	99 118,4	98 227,0	0,9 %
Cour des comptes européenne (CCE)	16 519,7	16 371,2	0,9 %
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	21 145,3	20 955,1	0,9 %
Comité économique et social européen (CESE)	31 717,9	31 432,7	0,9 %
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	59 471,0	58 936,2	0,9 %
Banque centrale européenne (BCE)*	6 607,9	6 548,5	0,9 %
TOTAL	634 357,6	628 652,9	0,9 %

* Entité non consolidée

IATE, la base de données de terminologie interactive pour l'Europe, est un outil destiné aux travaux terminologiques des services de traduction de l'UE. Ce projet a pour objectif de fournir une infrastructure en ligne qui rassemble toutes les ressources terminologiques de l'UE. Le Centre est responsable de la gestion de IATE et de son support technique. Les frais de gestion et de développement de la base de données IATE sont facturés aux institutions impliquées dans ce projet.

Note 16: Terminologie

en EUR

Clients	2021	2020	Variation en %
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	0,0	50 400,0	-100,0 %
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	72 000,0	34 200,0	110,5 %
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et inclusion (DG EMPL) + DG GROW	0,0	1 147 500,0	-100,0 %
Cour des comptes européenne (CCE)	11 137,5	0,0	
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	16 425,0	13 050,0	25,9 %
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	787,5		
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	-24 300,0	0,0	
TOTAL	76 050,0	1 245 150,0	-93,9 %

Les recettes des services terminologiques proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire convenu (jours/hommes) et du nombre de jours consacrés aux travaux terminologiques par le Centre.

Note 17: Listes de termes

en EUR

Clients	2021	2020	Variation en %
Agence européenne des médicaments (EMA)	46 808,0	3 176,0	1 373,8 %
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	2 496,0	1 152,0	116,7 %
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	165 196,0	132 796,0	24,4 %
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	92,0	88,0	4,5 %
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	368,0	648,0	-43,2 %
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	1 288,0	3 312,0	-61,1 %
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé et l'alimentation (Chafea)	0,0	968,0	-100,0 %
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	828,0	820,0	1,0 %
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	0,0	1 852,0	-100,0 %
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	92,0	0,0	
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	832,0	760,0	9,5 %
Autorité européenne du travail (ELA)	4 572,0	385,0	1 087,5 %
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	4 748,0	6 780,0	-30,0 %
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	1 564,0	1 196,0	30,8 %
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et inclusion (DG EMPL) + DG GROW	0,0	36 236,0	-100,0 %
Agence européenne de contrôle des pêches (AECV)	276,0	184,0	50,0 %
Entreprise commune SESAR (EC SESAR)*	0,0	0,0	
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)*	276,0	92,0	200,0 %
Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	1 264,0	552,0	129,0 %
Conseil de résolution unique (CRU)*	2 548,0	736,0	246,2 %
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	184,0	92,0	100,0 %
Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R)*	276,0	0,0	
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	700,0	0,0	
Entreprise commune Bio-industries (EC BI)*	92,0	0,0	
Banque centrale européenne (BCE)*	0,0	0,0	
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	276,0	92,0	200,0 %
TOTAL	234 776,0	191 917,0	22,3 %

* Entité non consolidée

Les recettes des services de listes de termes proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par terme convenu et du nombre de termes traduits par le Centre.

Note 18: Sous-titrage

en EUR

Clients	2021	2020	Variation en %
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	34 563,0	17 794,0	94,2 %
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	0,0	4 592,0	-100,0 %
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	82,0	123,0	-33,3 %
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	21 689,0	16 031,0	35,3 %
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	41 164,0	1 968,0	1 991,7 %
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	3 075,0	0,0	
Entreprise commune Bio-industries (EC BI)	615,0	0,0	
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	7 134,0	2 829,0	152,2 %
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	0,0	0,0	
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	4 715,0	14 145,0	-66,7 %
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	24 190,0	7 175,0	237,1 %
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)	0,0	410,0	-100,0 %
Fondation européenne pour la formation (ETF)	328,0	697,0	-52,9 %
Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	22 673,0		
TOTAL	160 228,0	65 764,0	143,6 %

Les recettes des services de sous-titrage proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par minute convenu de la vidéo source et par langue cible.

Note 19: Autres

en EUR

Clients	2021	2020	Variation en %
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	40,0		
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	0,0	2 025,0	
Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	18 000,0		
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	99 810,5	6 405,0	1 458,3 %
Banque européenne d'investissement (BEI)	4 077,0	358,0	1 038,8 %
Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	68 562,0		
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	900,0		
Agence européenne de contrôle des pêches (AECP)	3 884,5		
Agence exécutive pour la recherche (REA)	3 375,0		
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	900,0		
Autorité européenne du travail (ELA)	450,0		
Parquet européen	50 000,0		
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et inclusion (DG EMPL) + DG GROW	10 000,0		
TOTAL	259 999,0	8 788,0	2 858,6 %

Note 20: subvention de loyer du gouvernement luxembourgeois – recettes sans contrepartie directe

Depuis 2013, le Centre reçoit une contribution financière du gouvernement luxembourgeois s'élevant à 243 250 EUR, afin de compenser l'augmentation des frais de location du bâtiment Technopolis (anciennement Drosbach) par rapport aux frais de location payés auparavant au gouvernement luxembourgeois pour le bâtiment du Nouvel Hémicycle.

Un nouveau bail a été signé en 2021. Ce renouvellement de bail a permis de réduire l'espace occupé afin d'abaisser les coûts et de donner à l'ensemble du personnel la possibilité de télétravailler. À la suite de ce nouveau bail, la contribution financière du gouvernement luxembourgeois a été ajustée et réduite à 170 000 EUR par an.

Cette contribution financière est la seule recette qui remplit le critère de recette sans contrepartie directe. Toutes les autres recettes sont considérées comme étant des recettes en contrepartie de services rendus par le Centre.

Note 21: Recettes diverses

Cette catégorie de recettes représente principalement les produits tirés de la sous-location des bureaux, des places de stationnement et du centre de données du Centre, les produits tirés de dépenses payées au cours de périodes comptables antérieures, ainsi que l'impact des travaux en cours.

Note 22: Dépenses de personnel

en EUR

Type de dépense	2021	2020	Variation en %
Frais de personnel (à l'exclusion des END et autres experts)	15 995 037,4	15 889 458,0	0,7 %
Pensions et chômage temporaire	4 057 605,5	3 886 523,1	4,4 %
Besoins liés au personnel et activités sociales	3 302,6	0,0	
Indemnités (à l'exclusion des END et autres experts)	4 196 492,9	3 971 232,4	5,7 %
TOTAL	24 252 438,3	23 747 213,4	2,1 %

La hausse des frais de personnel est due principalement à l'augmentation des montants consacrés au personnel actif et de la contribution financière aux Écoles européennes. Les coûts salariaux ont augmenté de 3,7 % par rapport à 2020, compte tenu de l'indexation des salaires de 1,9 %, des promotions, des recrutements et des avancements d'échelon. Le chiffre de 2021 indiqué ci-dessus est net des 530 000 EUR capitalisés dans le cadre du projet de nouvel e-CDT.

L'évolution des traitements de base a un impact sur les frais globaux de personnel, les pensions, les cotisations à l'assurance-chômage et les indemnités. Celles-ci se composent essentiellement des allocations familiales, des indemnités de dépaysement et d'expatriation, des frais de voyage à l'occasion du congé annuel et des primes versées lors du recrutement ou du départ de membres du personnel.

Note 23: Dépenses administratives

en EUR

Type de dépense	2021	2020	Variation en %
Location de terrains et d'immeubles	2 267 010,4	2 381 663,5	-4,8 %
Frais liés aux contrats de location simple	156 040,1	132 716,4	17,6 %
Entretien et sécurité – immeubles	601 827,2	655 661,3	-8,2 %
Assurances liées aux immeubles	0,0	7 889,5	-100,0 %
Fournitures de bureau et entretien	1 387 347,5	1 391 145,0	-0,3 %
Communications et publications	175 024,9	200 327,3	-12,6 %
Publicité et frais juridiques	18 046,2	10 000,0	80,5 %
Assurances – autres	22 301,2	8 021,4	178,0 %
Frais de transport	-874,4	875,7	-199,8 %
Frais de recrutement	22 545,3	27 101,3	-16,8 %
Frais de formation	78 198,5	67 219,4	16,3 %
Missions	500,0	5 606,7	-91,1 %
Experts et frais connexes	0,0	-434,7	-100,0 %
Frais opérationnels informatiques externes	1 674 030,7	2 449 563,4	-31,7 %
Autres services externes non liés à l'informatique	259 829,3	352 425,0	-26,3 %
Dépenses avec d'autres entités consolidées	714 682,7	672 465,5	6,3 %
Amortissements d'immobilisations	156 508,4	158 007,6	-0,9 %
Autres	0,0	85,0	-100,0 %
TOTAL	7 533 017,7	8 520 339,2	-11,6 %

Les dépenses globales (987 321,5 EUR) sont inférieures à celles de 2020, en raison principalement des économies résultant du nouveau contrat de location des espaces de bureaux et de la capitalisation partielle des frais informatiques externes dans le cadre du projet de nouvel eCdT (669 453 EUR).

Toutes les autres dépenses sont similaires à celles de 2020.

Note 24: Dépenses opérationnelles

en EUR

	2021	2020	Variation en %
Commandes de traduction externalisées (en nombre de pages)	480 035	467 455	2,7 %
Commandes de traduction externalisées (en euros)	10 403 131,2	10 031 623,2	3,7 %

Les dépenses opérationnelles comprennent les frais opérationnels directs liés à la principale activité du Centre, à savoir la traduction. Les frais relatifs aux traductions effectuées par des prestataires externes de services linguistiques sont inscrits dans les dépenses opérationnelles. Les traductions sont réalisées sur la base de contrats-cadres ou de procédures négociées avec les prestataires externes de services linguistiques. Les prix des traductions fixés dans le cadre des procédures d'appel d'offres dépendent de la combinaison linguistique, du domaine de traduction et du type de travail (traduction, modification, révision, contrôle rédactionnel, marque de l'UE, dessin ou modèle communautaire, liste de termes ou terminologie).

Les dépenses opérationnelles ont légèrement augmenté de 3,7 % en 2021 par rapport à 2020, ce qui reflète les derniers prix négociés avec les prestataires, tandis que le volume a légèrement augmenté de 2,7 %.

A.6 Autres informations

Nombre d'employés

Le tableau suivant présente le nombre de membres du personnel du Centre pour les exercices clôturés le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020, tel qu'il ressort du tableau des effectifs (dont 2 secrétaires adjoints-AST/SC):

Effectifs		
	2021	2020
Administrateurs	132	130
Assistants	50	55
<i>Total</i>	184	185

Outre le personnel inscrit au tableau des effectifs, le Centre emploie également du personnel contractuel et intérimaire. La répartition détaillée de l'effectif total du Centre au 31 décembre 2021 est présentée dans le tableau suivant:

Effectifs					
	Fonctionnaires	Agents temporaires	Agents contractuels	Intérimaires	Total
Administrateurs	41	91	5	0	137
Assistants	6	44	16	12*	78
<i>Total</i>	47	135	21	12	215

* Pour les intérimaires, nous indiquons le nombre de prestataires de services structurels

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucun émolument pour leurs obligations, à l'exception du remboursement des frais de déplacement des seuls représentants des États membres.

Opérations avec des parties liées

Situation au 31 décembre 2021 concernant les principaux membres du personnel d'encadrement du Centre:

Grade	Effectifs
AD 14	1
AD 13	1
AD 12	2
AD 10	1
<i>Total</i>	5

La rémunération des principaux membres du personnel d'encadrement est conforme au statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Actifs éventuels, passifs éventuels et autres informations importantes

a) Actifs et passifs éventuels

Le Centre n'a reconnu aucun actif éventuel en 2021.

Un passif éventuel a été comptabilisé dans le cadre d'une procédure judiciaire en cours à la fin de 2021. Le montant potentiel à payer, en cas de perte, pourrait atteindre 125 000 EUR.

b) Garanties de bonne exécution

Le Centre souscrit actuellement une «garantie de bonne exécution» qui permet le recouvrement des dommages associés à l'exécution du contrat avec le prestataire de services, comme résumé ci-après:

Entreprise	N° de contrat	N° de garantie	Montant de la garantie (EUR)	Date de début	Date d'expiration
ISS	CDT/NET20 (lot 1)	BRUSGO0024845	5 721,80	-	30 jours après expiration du contrat

c) Engagements relatifs à des crédits non encore consommés

Le RAL (*Reste à liquider*) budgétaire est une somme qui représente les engagements reportés pour lesquels les paiements n'ont pas encore été effectués. C'est la conséquence normale des reports de crédits. Au 31 décembre 2021, le RAL budgétaire s'élevait au total à 3 726 071 EUR.

Le RAL comptable fait partie du RAL budgétaire qui n'a pas été encore consommé via les régularisations (de fin d'exercice). Les régularisations de fin d'exercice qui ont été imputées en dépenses dans le compte de résultats 2021 s'élèvent à 2 211 200 EUR. Par conséquent, le RAL comptable s'élève à 1 514 871 EUR.

d) Locations simples

Description	Date de début	Date d'expiration	Valeur totale de la location	Paiements effectués lors de l'exercice	Paiements dus		
					Jusqu'à un an	Un à cinq ans	À plus de 5 ans
BMW Gran Tourer 2020	16/06/2020	15/06/2024	19 285,4	4 419,6	4 821,4	7 232,0	0,0
Location de serveur/Cancom OF 0356 et 0356A	05/07/2020	04/07/2025	75 099,6	39 356,5	16 826,6	43 468,8	0,0
Stockage système/Comlin OF 8004	01/01/2017	31/12/2021	283 592,2	60 025,1	0,0	0,0	0,0
Stockage système/Comlin OF 8005	01/01/2017	31/12/2021	283 592,2	316 199,7	0,0	0,0	0,0
Location simple d'espaces de bureaux plus parking	20/10/2021	19/10/2030	13 659 827,9	316 199,7	1 517 758,7	6 071 034,6	5 754 834,9
Location EBRC	01/04/2021	31/03/2023	685 558,2	263 928,5	337 303,8	84 326,0	0,0
Location de racks ERBC	12/06/2021	11/09/2022	122 010,2	51 633,2	70 377,0	0,0	0,0
Total			15 128 965,8	1 051 762,2	1 947 087,4	6 206 061,4	5 754 834,9

e) Autres engagements hors bilan

Au 31 décembre 2021, le Centre n'avait pas d'autres engagements hors bilan.

f) Événements post-bilan

Aucun événement significatif susceptible d'avoir un impact matériel sur les états financiers ne s'est produit après la date de bilan.

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION

B.1	Principes budgétaires.....	32
B.2	Type de crédits.....	32
B.3	Exécution des dépenses budgétaires 2020 et utilisation des crédits C1.....	33
B.4	Exécution des dépenses budgétaires 2021 et utilisation des crédits C8.....	34
B.5	Résultat de l'exécution budgétaire.....	35
B.6	Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique.....	37
B.7	Recettes budgétaires 2021.....	39
B.8	Liste des virements 2021.....	42

B.1. Principes budgétaires

Dans l'exécution de son budget, le Centre applique les principes budgétaires suivants conformément à son règlement financier:

- (a) Principe d'unité et de vérité budgétaire
- (b) Principe d'annualité
- (c) Principe d'équilibre
- (d) Principe d'unité de compte
- (e) Principe d'universalité
- (f) Principe de spécialité
- (g) Principe de bonne gestion financière.

B.2. Type de crédits

Le Centre utilise des crédits non différenciés pour son budget.

Le Centre recourt au report automatique des crédits.

Le Centre ne rend pas compte des recettes affectées.

B.3. Exécution des dépenses budgétaires 2021 et utilisation des crédits C1

en EUR

Chapitre	Rubrique	Crédit budgétaire (1)	Engagements exécutés (2)	% engagés (2/1)	Crédits annulés (1-2)	Paiements exécutés (3)	% payés (3/1)	RAL – Crédits reportés (2-3)
11	Personnel en activité	26 309 800,00	25 072 114,94	95,30 %	1 237 685,06	25 012 879,67	95,07 %	59 235,27
13	Missions et déplacements	36 700,00	500,00	1,36 %	36 200,00	0,00	0,00 %	500,00
14	Infrastructure à caractère socio-médical	658 400,00	578 532,66	87,87 %	79 867,34	553 027,55	84,00 %	25 505,11
16	Services sociaux	71 500,00	42 550,00	59,51 %	28 950,00	32 149,01	44,96 %	10 400,99
17	Réception et représentation	2 500,00	226,00	9,04 %	2 274,00	226,00	9,04 %	0,00
TITRE 1	PERSONNEL	27 078 900,00	25 693 923,60	94,89 %	1 384 976,40	25 598 282,23	94,53 %	95 641,37
20	Location d'immeubles et frais accessoires	3 174 800,00	3 015 365,12	94,98 %	159 434,88	2 762 357,38	87,01 %	253 007,74
21	Traitement de données	4 583 400,00	4 123 718,89	89,97 %	459 681,11	2 936 523,63	64,07 %	1 187 195,26
22	Biens meubles et frais accessoires	61 700,00	33 276,89	53,93 %	28 423,11	23 852,77	38,66 %	9 424,12
23	Dépenses administratives courantes	276 600,00	209 618,44	75,78 %	66 981,56	154 510,98	55,86 %	55 107,46
24	Affranchissement et télécommunications	258 100,00	182 933,38	70,88 %	75 166,62	140 009,87	54,25 %	42 923,51
25	Frais de réunions	22 000,00	0,00	0,00 %	22 000,00	0,00	0,00 %	0,00
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	57 500,00	25 132,00	43,71 %	32 368,00	24 862,00	43,24 %	270,00
27	Consultations et études	100 000,00	0,00	0,00 %	100 000,00	0,00	0,00 %	0,00
TITRE 2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	8 534 100,00	7 590 044,72	88,94 %	944 055,28	6 042 116,63	70,80 %	1 547 928,09
30	Traduction externe et services connexes	11 045 000,00	10 241 218,03	92,72 %	803 781,97	8 373 093,10	75,81 %	1 868 124,93
31	Coopération interinstitutionnelle	739 100,00	718 353,22	97,19 %	20 746,78	503 976,21	68,19 %	214 377,01
32	Dépenses liées au programme eCdT	67 500,00	56 668,80	83,95 %	10 831,20	56 668,80	83,95 %	0,00
TITRE 3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	11 851 600,00	11 016 240,05	92,95 %	835 359,95	8 933 738,11	75,38 %	2 082 501,94
TITRE 10	RÉSERVES	5 567 143,00	0,00	0,00 %	5 567 143,00	0,00	0,00 %	0,00
	BUDGET TOTAL	53 031 743,00	44 300 208,37	83,54 %	8 731 534,63	40 574 136,97	76,51 %	3 726 071,40

B.4. Exécution des dépenses budgétaires 2021 et utilisation des crédits C8

en EUR

Chapitre	Rubrique	Crédit budgétaire (1)	Engagements exécutés (2)	% engagés (2/1)	Paiements exécutés (3)	% payés (3/1)	Crédits de paiement annulés (1-3)
11	Personnel en activité	85 596,72	85 596,72	100,00 %	57 404,16	67,06 %	28 192,56
13	Missions et déplacements	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00	S/O	0,00
14	Infrastructure à caractère socio-médical	28 365,69	28 365,69	100,00 %	1 604,68	5,66 %	26 761,01
16	Services sociaux	9 163,55	9 163,55	100,00 %	4 827,32	52,68 %	4 336,23
TITRE 1	PERSONNEL	123 125,96	123 125,96	100,00 %	63 836,16	51,85 %	59 289,80
20	Location d'immeubles et frais accessoires	232 280,38	232 280,38	100,00 %	186 350,68	80,23 %	45 929,70
21	Traitement de données	513 953,28	513 953,28	100,00 %	454 675,91	88,47 %	59 277,37
22	Biens meubles et frais accessoires	12 535,83	12 535,83	100,00 %	1 664,67	13,28 %	10 871,16
23	Dépenses administratives courantes	78 815,33	78 815,33	100,00 %	44 972,86	57,06 %	33 842,47
24	Affranchissement et télécommunications	62 448,12	62 448,12	100,00 %	29 654,57	47,49 %	32 793,55
25	Frais de réunions	9 465,88	9 465,88	100,00 %	0,00	0,00 %	9 465,88
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00	S/O	0,00
27	Consultations et études	71 950,00	71 950,00	100,00 %	71 950,00	100,00 %	0,00
TITRE 2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	981 448,82	981 448,82	100,00 %	789 268,69	80,42 %	192 180,13
30	Traduction externe et services connexes	1 883 866,65	1 883 866,65	100,00 %	1 830 390,83	97,16 %	53 475,82
31	Coopération interinstitutionnelle	99 031,85	99 031,85	100,00 %	88 691,65	89,56 %	10 340,20
32	Dépenses liées au programme eCdT	11 097,64	11 097,64	100,00 %	11 097,64	100,00 %	0,00
TITRE 3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	1 993 996,14	1 993 996,14	100,00 %	1 930 180,12	96,80 %	63 816,02
BUDGET TOTAL		3 098 570,92	3 098 570,92	100,00 %	2 783 284,97	89,82 %	315 285,95

B.5. Résultat de l'exécution budgétaire

en EUR

	2021	2020	Variation en %
Recettes budgétaires	46 560 691,82	43 949 315,08	5,94 %
Traduction	44 481 369,23	40 641 507,40	9,45 %
Terminologie	28 350,01	2 052 450,00	-98,62 %
Listes de termes	216 969,00	184 321,00	17,71 %
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	632 642,36	628 652,89	0,63 %
Sous-tirage	150 675,00	63 140,00	138,64 %
Autres produits d'exploitation	192 004,00	8 221,50	2 235,39 %
Produits de l'activité	45 702 009,60	43 578 292,79	4,87 %
Produits financiers	0,00	0,00	S/O
Subvention de location du Gouvernement luxembourgeois	170 000,00	243 250,00	-30,11 %
Divers	688 682,22	127 772,29	438,99 %
Dépenses budgétaires	44 300 208,37	42 117 318,86	5,18 %
<i>Titre 1 – Personnel</i>			
Paiements	25 598 282,23	24 307 005,30	5,31 %
Crédits reportés	95 641,37	123 423,29	-22,51 %
<i>Titre 2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement</i>			
Paiements	6 042 116,63	5 744 052,40	5,19 %
Crédits reportés	1 547 928,09	981 448,82	57,72 %
<i>Titre 3 – Dépenses opérationnelles</i>			
Paiements	8 933 738,11	8 967 392,91	-0,38 %
Crédits reportés	2 082 501,94	1 993 996,14	4,44 %
Résultat budgétaire de l'exercice	2 260 483,45	1 831 996,22	23,39 %
Autres	315 603,50	407 746,32	-22,60 %
Crédits reportés, puis annulés	315 583,28	407 982,04	-22,65 %
Différences de change	20,22	-235,72	-108,58 %
Solde du compte de résultat pour l'exercice	2 576 086,95	2 239 742,54	15,02 %
Résultat de l'exercice précédent	4 052 542,68	-2 081 283,86	-294,71 %
Dotation aux réserves (1)	-5 510 474,20	3 894 084,00	-241,51 %
Réserve pour la stabilité des prix	-5 567 143,00	0,00	S/O
Utilisation et annulation de la réserve pour la stabilité des prix	0,00	3 705 784,00	-100,00%
Utilisation de la réserve pour investissements exceptionnels (eCdT)	56 668,80	188 300,00	-69,91 %
Résultat budgétaire à reporter	1 118 155,43	4 052 542,68	-72,41 %

- (1) Les mouvements constatés dans les réserves en 2021 comprennent la réaffectation de la réserve budgétaire pour la stabilité des prix (5 567 143 EUR), afin de garantir la viabilité financière du Centre à l'avenir et d'allouer le résultat budgétaire reporté de 2020 (4 052 542 EUR) au résultat budgétaire 2021. L'autre mouvement concerne l'utilisation d'une partie de la réserve budgétaire pour investissements exceptionnels (56 688,80 EUR) correspondant aux frais engagés pour le programme eCdT en 2021.

Pour plus d'informations sur les variations des réserves et sur le fonds permanent de préfinancement, voir le tableau ci-dessous.

Le résultat budgétaire à reporter de 1 118 155,43 EUR sera intégré dans le budget rectificatif 2022.

RÉSERVES ET FONDS DE PRÉFINANCEMENT CRÉÉS À PARTIR DU BUDGET DEPUIS LA CRÉATION DU CENTRE

Nom de la réserve	Solde 2021	Description de la réserve
Réserve pour la stabilité des prix	8 007 996	Réserve initialement créée en 2011 – cette réserve a été créée, premièrement, pour compenser la fluctuation des prévisions des clients, qui empêche le Centre de parvenir à un équilibre budgétaire, et, deuxièmement, pour maintenir des prix raisonnables et relativement stables pour ses clients.
Réserve pour investissements exceptionnels	90 509	Réserve créée en 2011 pour le développement du nouveau logiciel destiné à l'activité principale du Centre, à savoir eCdT, afin d'en accroître l'efficacité.
Réserve pour l'augmentation controversée des salaires	0	Réserve créée pour couvrir les frais liés au déménagement du Centre en 2013. La réserve a été entièrement utilisée pour couvrir les frais de déménagement en 2013.
Réserve pour les frais de déménagement	0	Réserve créée pour couvrir les frais liés au déménagement du Centre en 2013, à savoir les dépenses d'enlèvement physique, de réaménagement et de TI. La réserve a été entièrement utilisée pour couvrir les frais de déménagement en 2013.
Total des réserves temporaires créées à partir du budget	8 098 505	
Fonds permanent de préfinancement	16 529 466	L'article 67 bis du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire à son bon fonctionnement. L'article 57 bis du règlement établissant les modalités détaillées d'exécution du règlement financier stipule que le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice.
Total des réserves dont fonds de préfinancement	24 627 971	

en EUR

	Réserve pour la stabilité des prix	Réserve pour investissements exceptionnels	Réserve pour l'augmentation controversée des salaires	Réserve pour les frais de déménagement	Fonds permanent de préfinancement	Total des réserves et du fonds permanent de préfinancement
Solde au mardi 31 décembre 2012	4 981 574	4 269 364	0	1 250 000	16 529 466	27 030 404
Dotations aux réserves	3 723 567	0	1 480 500	0	0	5 204 067
Utilisation de la réserve	0	-339 106	0	-1 250 000	0	-1 589 106
Solde au 31 décembre 2013	8 705 141	3 930 258	1 480 500	0	16 529 466	30 645 365
Dotations aux réserves	11 031 061	0	777 000	0	0	11 808 061
Utilisation de la réserve	-4 106 650	-686 002	-2 257 500	0	0	-7 050 152
Solde au jeudi 31 décembre 2014	15 629 552	3 244 256	0	0	16 529 466	35 403 274
Dotations aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-5 046 468	-961 757	0	0	0	-6 008 225
Solde au vendredi 31 décembre 2015	10 583 084	2 282 499	0	0	16 529 466	29 395 049
Dotations aux réserves	2 535 083	0	0	0	0	2 535 083
Utilisation de la réserve	0	-726 363	0	0	0	-726 363
Solde au 31 décembre 2021	13 118 167	1 556 136	0	0	16 529 466	31 203 769
Dotations aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-3 475 550	-549 758	0	0	0	-4 025 308
Solde au lundi 31 décembre 2017	9 642 617	1 006 378	0	0	16 529 466	27 178 461
Dotations aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-254 626	-300 000	0	0	0	-554 626

Solde au mardi 31 décembre 2018	9 387 991	706 378	0	0	16 529 466	26 623 835
Dotation aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-3 241 354	-370 900	0	0	0	-3 612 254
Solde au mercredi 31 décembre 2019	6 146 637	335 478	0	0	16 529 466	23 011 581
Dotation aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-3 705 784	-188 300	0	0	0	-3 894 084
Solde au vendredi 31 décembre 2020	2 440 853	147 178	0	0	16 529 466	19 117 497
Dotation aux réserves	5 567 143	0	0	0	0	5 567 143
Utilisation de la réserve	0	-56 669	0	0	0	-56 669
Solde au 31 décembre 2021	8 007 996	90 509	0	0	16 529 466	24 627 971

B.6. Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique

Les états financiers du Centre sont rédigés selon le principe de la comptabilité d'exercice, où les transactions sont enregistrées à la période à laquelle elles se rapportent. Sur cette base, le résultat pour l'exercice est indiqué dans le compte de résultats. Toutefois, le Centre utilise un système de comptabilité de caisse modifiée pour rédiger le compte de résultat budgétaire et ses rapports budgétaires. Dans ce système, seuls les paiements effectués et les recettes reçues au cours de la période sont enregistrés, en même temps que les crédits de paiement reportés. La différence entre le résultat budgétaire et le résultat économique est présentée dans le tableau ci-dessous.

en EUR

	2021	2020
Résultat économique de l'exercice	3 307 315,7	1 046 002,9
A. Ajustements des postes ne figurant pas dans le résultat budgétaire, mais inclus dans le résultat économique		
1. Ajustement des régularisations de la comptabilité d'exercice (passif)	2 612 941,6	2 560 851,9
2. Réforme des régularisations de la comptabilité d'exercice de l'exercice précédent	- 2 560 851,9	- 2 444 995,9
3. Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	156 508,4	158 092,6
4. Préfinancement accordé au cours d'un exercice antérieur et apuré au cours de l'exercice	-	-
5. Préfinancement reçu au cours d'un exercice antérieur et apuré au cours de l'exercice	- 1 222 230,1	- 347 179,2
6. Ordres de recouvrement émis et non encore encaissés	- 3 890 092,5	- 3 906 629,1
7. Paiements effectués à partir du report de crédits de paiement	2 783 285,0	3 215 416,7
8. Variation des travaux en cours	- 39 000,0	419 000,0
9. Intérêts courus	-	-
10. Produits à recevoir	-	-
11. Charges payées d'avance	63 200,9	- 101 315,9
Sous-total	- 2 096 238,7	- 446 758,9
B. Ajustements des postes figurant dans le résultat budgétaire, mais pas dans le résultat économique		
1. Acquisitions d'actifs	- 1 431 853,2	- 135 120,6

2. Ordres de recouvrement budgétaire émis auparavant et encaissés au cours de l'exercice	3 905 686,5	3 023 871,5
3. Crédits de paiement reportés au prochain exercice	- 3 726 071,4	- 3 098 868,3
4. Crédits reportés, puis annulés	315 286,0	407 982,0
5. Nouveau préfinancement reçu au cours de l'exercice et restant ouvert à la fin de l'exercice	2 299 204,4	1 419 870,1
6. Autres différences temporaires	2 753,3	22 763,8
Sous-total	1 365 005,6	1 640 498,6
Solde du compte de résultat budgétaire pour l'exercice	2 576 082,6	2 239 742,5

B.7. Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2021

en EUR

SOURCE DES RECETTES PAR AGENCE -	TOTAL DES RECETTES BUDGÉTAIRES	ORDRES DE RECouvreMENT ÉTABLIS AU COURS DE L'EXERCICE	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2020	RECouvreMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS	RECouvreMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS 2021	RECouvreMENTS 2021	SOMMES RESTANT À RECOURER	Date moyenne de recouvrement*
CORRESPOND À UNE LIGNE BUDGÉTAIRE	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F=D+E)	(G =B+C-F)	(en jours)
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	198 200,00	212 937,75	0,00	0,00	212 937,75	212 937,75	0,00	-1,39
Fondation européenne pour la formation (ETF)	98 100,00	368 575,45	0,00	0,00	368 575,45	368 575,45	0,00	-24,65
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	216 700,00	284 832,60	0,00	0,00	284 832,60	284 832,60	0,00	+2,55
Agence européenne des médicaments (EMA)	4 157 000,00	3 403 698,75	0,00	0,00	3 403 698,75	3 403 698,75	0,00	-29,22
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	660 800,00	1 092 984,45	0,00	0,00	1 092 984,45	1 092 984,45	0,00	-20,79
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	4 240 700,00	4 898 965,70	0,00	0,00	4 898 965,70	4 898 965,70	0,00	-31,11
Marques de l'EUIPO	11 116 400,00	10 941 718,71	0,00	0,00	10 941 718,71	10 941 718,71	0,00	-29,19
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	38 700,00	32 817,50	0,00	0,00	32 817,50	32 817,50	0,00	-15,00
Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	324 900,00	76 393,35	0,00	0,00	76 393,35	76 393,35	0,00	-16,25
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	531 600,00	530 961,05	0,00	0,00	530 961,05	530 961,05	0,00	-13,40
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	110 900,00	75 813,50	0,00	0,00	75 813,50	75 813,50	0,00	-11,93
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 260 300,00	1 108 715,05	0,00	0,00	1 108 715,05	1 108 715,05	0,00	-26,23
Banque européenne d'investissement (BEI)	3 300,00	7 217,90	0,00	0,00	7 217,90	7 217,90	0,00	-34,80
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	225 700,00	283 477,35	0,00	0,00	283 477,35	283 477,35	0,00	-37,31
Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	1 032 000,00	881 299,75	10 106,30	10 106,30	881 299,75	891 406,05	0,00	-10,89
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	77 700,00	120 873,00	0,00	0,00	120 873,00	120 873,00	0,00	-24,29
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	32 300,00	162,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162,00	+0,00
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	300 000,00	116 287,30	0,00	0,00	116 287,30	116 287,30	0,00	-24,55
Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	499 000,00	464 453,20	0,00	0,00	464 453,20	464 453,20	0,00	-29,70
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	550 700,00	806 836,35	11 280,00	11 280,00	795 131,35	806 411,35	11 705,00	-9,86
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	3 110 200,00	615 216,40	0,00	0,00	615 216,40	615 216,40	0,00	-26,08
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	567 200,00	310 782,25	0,00	0,00	310 782,25	310 782,25	0,00	-24,92

*Les paiements avant la date d'échéance représentent un chiffre négatif (en bleu), les paiements après la date d'échéance représentent un chiffre positif (en rouge).

SOURCE DES RECETTES PAR AGENCE -	TOTAL DES RECETTES BUDGÉTAIRES	ORDRES DE RECouvreMENT ÉTABLIS AU COURS DE L'EXERCICE	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2020	RECouvreMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS	RECouvreMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS 2021	RECouvreMENTS 2021	SOMMES RESTANT À RECOURIR	Date moyenne de recouvrement*
CORRESPOND À UNE LIGNE BUDGÉTAIRE	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F=D+E)	(G =B+C-F)	(en jours)
Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	12 500,00	35 589,75	0,00	0,00	35 589,75	35 589,75	0,00	-22,17
Agence de l'Union européenne pour la formation des services représentatifs (CEPOL)	81 900,00	19 334,30	0,00	0,00	19 334,30	19 334,30	0,00	-26,71
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	342 400,00	391 896,25	0,00	0,00	391 896,25	391 896,25	0,00	-22,75
Agence du GNSS européen (GSA)	26 200,00	48 136,00	0,00	0,00	48 136,00	48 136,00	0,00	-19,50
Agence européenne de défense (AED)	5 500,00	13 411,50	0,00	0,00	13 411,50	13 411,50	0,00	-35,33
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 809 800,00	2 018 080,00	0,00	0,00	2 018 080,00	2 018 080,00	0,00	-27,24
Agence européenne de contrôle des pêches (AECP)	304 100,00	267 631,50	0,00	0,00	267 631,50	267 631,50	0,00	-28,60
Entreprise commune Fusion for Energy (EC F4E)	54 500,00	10 788,00	0,00	0,00	10 788,00	10 788,00	0,00	-25,40
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	23 400,00	20 479,05	0,00	0,00	20 479,05	20 479,05	0,00	-33,33
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	8 100,00	3 790,00	0,00	0,00	3 790,00	3 790,00	0,00	-32,00
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	40 500,00	9 901,50	0,00	0,00	9 901,50	9 901,50	0,00	-23,60
Agence exécutive pour la recherche (REA)	802 200,00	139 284,80	0,00	0,00	139 284,80	139 284,80	0,00	-29,13
Entreprise commune Clean Sky 2 (EC CS 2)	3 900,00	2 337,00	0,00	0,00	2 337,00	2 337,00	0,00	-35,50
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	48 900,00	48 902,60	0,00	0,00	47 016,60	47 016,60	1 886,00	-17,00
Entreprise commune SESAR (EC SESAR)	19 000,00	4 915,50	0,00	0,00	1 914,00	1 914,00	3 001,50	-28,00
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)	5 400,00	4 817,00	0,00	0,00	4 817,00	4 817,00	0,00	-31,67
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2 (EC PCH 2)	6 500,00	1 914,00	0,00	0,00	1 914,00	1 914,00	0,00	-17,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	3 805 400,00	4 398 500,37	0,00	0,00	4 398 500,37	4 398 500,37	0,00	+1,39
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	265 300,00	205 711,15	0,00	0,00	205 711,15	205 711,15	0,00	-29,43
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	492 800,00	561 923,25	0,00	0,00	561 923,25	561 923,25	0,00	-11,70
Autorité bancaire européenne (ABE)	932 000,00	1 236 511,00	0,00	0,00	1 236 511,00	1 236 511,00	0,00	-23,43
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)	144 800,00	105 729,90	0,00	0,00	105 729,90	105 729,90	0,00	-37,67
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	113 200,00	33 415,30	0,00	0,00	33 415,30	33 415,30	0,00	-24,89

*Les paiements avant la date d'échéance représentent un chiffre négatif (en bleu), les paiements après la date d'échéance représentent un chiffre positif (en rouge).

SOURCE DES RECETTES PAR AGENCE -	TOTAL DES RECETTES BUDGÉTAIRES	ORDRES DE RECouvreMENT ÉTABLIS AU COURS DE L'EXERCICE	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2020	RECouvreMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS	RECouvreMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS 2021	RECouvreMENTS 2021	SOMMES RESTANT À RECouvreR	Date moyenne de recouvrement*
CORRESPOND À UNE LIGNE BUDGÉTAIRE	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F=D+E)	(G =B+C-F)	(en jours)
Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	822 700,00	1 413 093,90	0,00	0,00	1 413 093,90	1 413 093,90	0,00	-12,65
Entreprise commune «Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen» (EC ECSEL)	6 300,00	2 001,00	0,00	0,00	2 001,00	2 001,00	0,00	-27,00
Conseil de résolution unique (CRU)	1 181 900,00	1 367 605,30	0,00	0,00	1 240 073,30	1 240 073,30	127 532,00	-23,50
Écoles européennes (EURSC)	62 900,00	105 505,40	2 209,00	2 209,00	104 439,40	106 648,40	1 066,00	+23,00
Entreprise commune Bio-industries (EC BI)	100,00	4 271,00	0,00	0,00	3 656,00	3 656,00	615,00	+19,00
Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R)	8 400,00	12 564,00	0,00	0,00	12 472,00	12 472,00	92,00	-23,60
	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	+0,00
Entreprise commune pour le calcul à haute performance européen	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	+0,00
	1 200 000,00	1 456 966,85	10 189,90	10 189,90	1 456 966,85	1 467 156,75	0,00	+7,64
	2 824 200,00	1 038 466,26	0,00	0,00	1 038 466,26	1 038 466,26	0,00	-17,15
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	1 146 900,00	734 144,65	63 958,00	63 958,00	734 144,65	798 102,65	0,00	-19,72
Parlement européen (PE)	28 200,00	39 090,50	1 714,50	1 714,50	32 935,50	34 650,00	6 155,00	+3,44
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	153 000,00	85 977,50	0,00	0,00	85 977,50	85 977,50	0,00	-32,36
Cour des comptes européenne (CCE)	34 600,00	217 679,80	0,00	0,00	149 890,80	149 890,80	67 789,00	-11,08
Comité des régions de l'Union européenne	0,00	318,00	0,00	0,00	318,00	318,00	0,00	-24,33
Comité économique et social européen	0,00	10 318,00	0,00	0,00	6 256,00	6 256,00	4 062,00	+54,00
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	1 900,00	18 335,50	0,00	0,00	18 335,50	18 335,50	0,00	-31,20
Banque centrale européenne (BCE)	58 800,00	49 679,20	47,00	47,00	48 113,20	48 160,20	1 566,00	-2,57
Médiateur européen (Ombudsman)	189 900,00	266 430,75	0,00	0,00	266 430,75	266 430,75	0,00	-28,25
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	1 242 600,00	2 155 027,35	0,00	0,00	2 155 027,35	2 155 027,35	0,00	-16,69
Projets interinstitutionnels avec les institutions (IATE)	689 100,00	634 357,62	0,00	0,00	632 642,36	632 642,36	1 715,26	-24,71
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	48 352 800,00	45 829 851,66	99 504,70	99 504,70	44 969 862,54	45 702 009,60	227 346,76	-12,23

*Les paiements avant la date d'échéance représentent un chiffre négatif (en bleu), les paiements après la date d'échéance représentent un chiffre positif (en rouge).

B.8. Liste des virements 2021

en EUR

N°	Date:	Ligne renforcée	Rubrique	Ligne prélevée	Rubrique	Montant
1	25/02/2021	2050	Sécurité et surveillance des immeubles	2010	Assurances	2 400,00 €
2	17/05/2021	2100	Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels	2040	Aménagement des locaux	66 300,00 €
3	25/06/2021	1100	Traitements de base	1141	Frais de voyage à l'occasion du congé annuel	30 000,00 €
4	27/07/2021	1100	Traitements de base	1184	Indemnités journalières temporaires	20 000,00 €
5	29/07/2021	2050	Sécurité et surveillance des immeubles	2000	Location d'immeubles et frais accessoires	35 200,00 €
6	08/09/2021	1100	Traitements de base	2040	Aménagement des locaux	10 000,00 €
7	16/11/2021	3000	Services de traduction externe	3001	Prestations techniques liées aux services linguistiques	10 000,00 €

RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2021

C.1	Ressources financières et gestion budgétaire.....	44
C.2	Réalisation des objectifs de l'année.....	52

C.1 Ressources financières et gestion budgétaire

1. Budget initial et budget rectificatif

Le budget initial du Centre pour 2021 (46,8 millions d'EUR) a fait l'objet de deux budgets rectificatifs. Le budget rectificatif 1/2021 a été adopté par le conseil d'administration par procédure écrite le 31 mai 2021, afin de mettre à jour la structure tarifaire, le résultat du réexamen par le Centre de certains postes de dépenses et l'excédent budgétaire de l'exercice précédent. Le budget rectificatif 2/2021 a été adopté par le conseil d'administration par procédure écrite le 18 septembre 2021, afin d'inclure les prévisions actualisées transmises par les clients et de tenir compte du résultat du réexamen de l'ensemble des postes de charges. Le Centre a finalement modifié l'utilisation de la réserve pour la stabilité des prix afin d'équilibrer le budget.

Le budget 2021 a été établi d'emblée comme un budget déficitaire (1,2 million d'EUR). Après les deux budgets rectificatifs, le déficit budgétaire a été réduit à 0,1 million d'EUR en raison de l'introduction du déficit budgétaire de l'exercice précédent. Compte tenu des demandes de la part des clients plus importantes que prévu, le résultat budgétaire définitif de l'exercice présentait un excédent de 2,6 millions d'EUR.

Variations du budget en 2021

en EUR

Titre	Rubrique	Budget définitif 2021	Deuxième budget rectificatif 2021	Premier budget rectificatif 2021	Budget initial 2021
Recettes					
1	Versements des agences, organes, offices et institutions	47 663 700	2 661 400	774 200	44 228 100
2	Subvention de la Commission	0	0	0	p.m.
3	Coopération interinstitutionnelle*	689 100	59 200	0	629 900
4	Autres recettes	558 900	-83 250	0	642 150
5	Excédent reporté de l'exercice précédent	4 120 043	0	2 810 893	1 309 150
6	Remboursements	0	0	0	p.m.
	Total général	53 031 743	2 637 350	3 585 093	46 809 300
Dépenses					
1	Personnel	27 078 900	-492 600	0	27 571 500
2	Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	8 534 100	183 400	71 100	8 279 600
3	Dépenses opérationnelles	11 851 600	893 400	0	10 958 200
10	Réserves	5 567 143	2 053 150	3 513 993	0
	Total général	53 031 743	2 637 350	3 585 093	46 809 300

2. Recettes encaissées

Analyse comparative des recettes budgétaires des exercices 2021 et 2020

en EUR

Recettes budgétaires	2021	2020	Variation en %
Total des recettes liées à l'activité principale	45 702 010	43 578 293	4,87 %
Produits financiers			
Subventions reçues	170 000	243 250	-30,11 %
Autres produits d'exploitation	688 682	127 772	438,99 %
Total des recettes budgétaires	46 560 692	43 949 315	5,94 %

Les recettes budgétaires du Centre se composent principalement des recettes issues de la facturation des services fournis aux clients. Elles sont soumises à un suivi et à un contrôle financiers stricts, conformément au cadre réglementaire applicable. Le Centre contacte régulièrement chacun de ses clients pour lui demander ses prévisions quant aux volumes et dépenses en traduction prévus, et surveille étroitement les dépenses et prévisions budgétaires de ses clients.

Le total des recettes encaissées a augmenté de 5,94 %, soit 2,6 millions d'EUR, en raison notamment:

de l'augmentation des recettes opérationnelles de 4,87 % (soit 2,1 millions d'EUR), qui sont passées de 43,5 millions d'EUR en 2020 à 45,7 millions d'EUR en 2021 à la suite de l'augmentation globale des montants facturés (2,6 millions d'EUR, soit + 5,9 %) et perçus en conséquence.

Ceci inclut l'incidence positive des paiements anticipés, d'un montant de 2,3 millions d'EUR en 2021, contre 1,4 million d'EUR en 2020 (+0,9 EUR, soit +61,9 %).

de l'augmentation de 0,4 million d'EUR (soit 131 %) des autres recettes perçues, en raison du fait que le loyer de 2020 (0,3 million d'EUR) payé par l'agence Chafea, a été comptabilisé en janvier 2021 et donc considéré comme une recette de 2021 et non de 2020.

Le nombre de pages livrées aux clients est supérieur aux prévisions du budget initial (+0,2 %). Le nombre total de pages facturées aux clients est largement supérieur à celui de l'exercice précédent. En 2021, le nombre total de pages facturées aux clients a augmenté de 3,3 %. L'analyse approfondie des principales composantes des recettes révèle que le nombre de pages traduites de documents autres que les marques de l'UE a augmenté de 15,3 % (+44 392 pages), et que la traduction des pages de marques de l'UE a diminué de 8,5 % (-25 642 pages).

Compte tenu des aspects susmentionnés, les recettes de 2021 étaient supérieures à celles de 2020 (+5,9 %). Cela ressort également des statistiques sur le volume de pages indiqué au chapitre C.2 et du résultat économique de l'exercice indiqué au chapitre A.2.

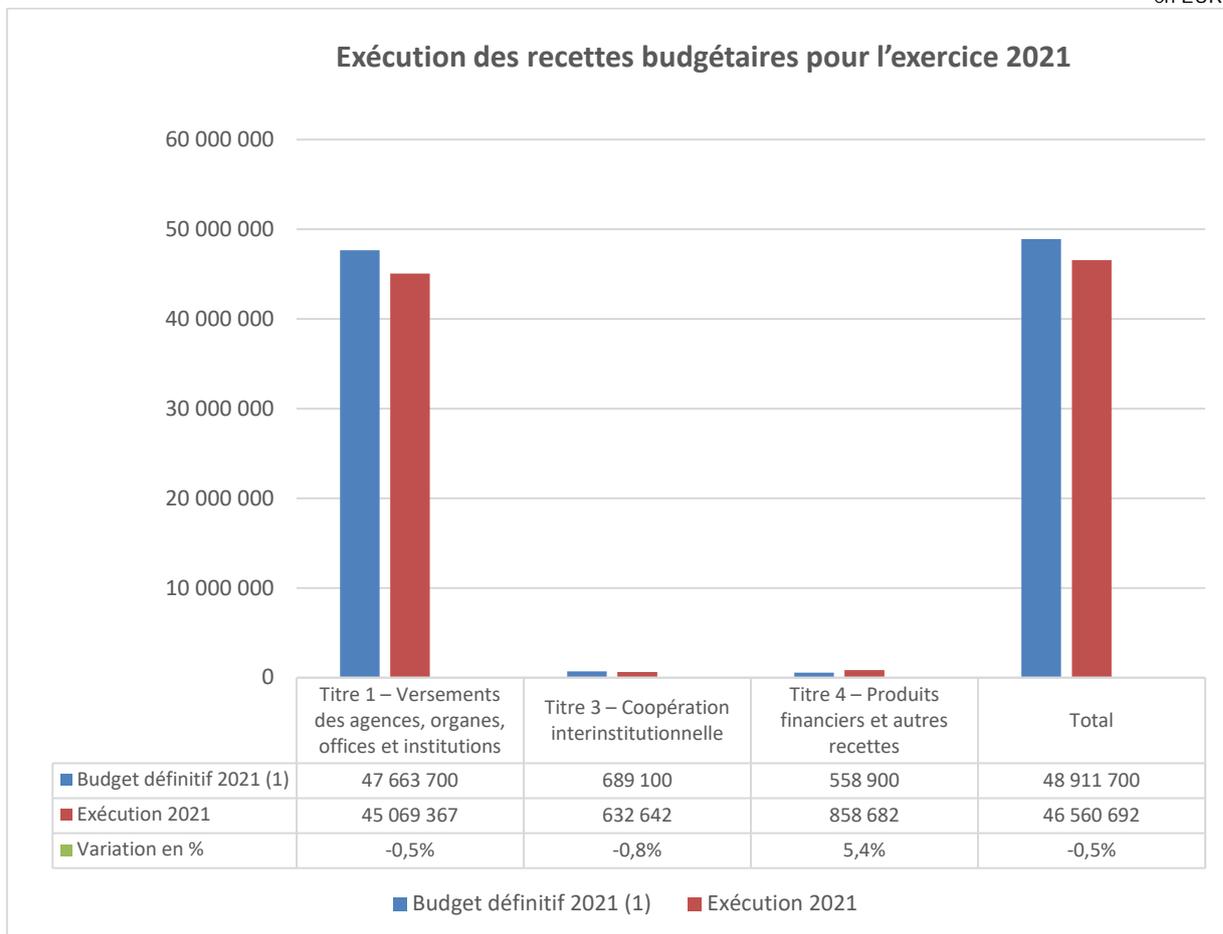
En 2021, les produits financiers sont restés nuls, les banques n'offrant aucun intérêt positif sur les fonds déposés. L'objectif principal de l'approche du Centre en matière de gestion de la trésorerie en 2021 a consisté à conserver la valeur nominale des dépôts en espèces et à éviter de payer des intérêts négatifs.

Depuis 2013, le Centre reçoit une contribution financière du gouvernement luxembourgeois s'élevant à 243 250 EUR, afin de compenser l'augmentation des frais de location du bâtiment Drosbach par rapport aux frais de location payés auparavant au gouvernement luxembourgeois pour le bâtiment du Nouvel Hémicycle.

Un nouveau bail a été signé en 2021. Ce renouvellement de bail a permis de réduire l'espace occupé afin d'abaisser les coûts et de donner à l'ensemble du personnel la possibilité de télétravailler. À la suite de ce nouveau bail, la contribution financière du gouvernement luxembourgeois a été ajustée et s'élève désormais à 170 000 EUR par an.

3. Exécution des recettes budgétaires

en EUR



(1) Hors résultat de l'exercice précédent

En 2021, la perception des recettes s'est révélée inférieure de 5,2 % aux prévisions du budget rectificatif 2/2021 (2,4 millions d'EUR), et le nombre total de pages facturées était inférieur de 13 % au budget définitif. Pour des produits autres que les marques de l'UE, les recettes étaient inférieures de 6,3 % aux prévisions du budget rectificatif 2/2021 et pour les marques de l'UE, elles étaient inférieures de 1,0 % aux prévisions.

Ces chiffres négatifs sont dus à un budget rectificatif surestimé, le Centre ayant enregistré une activité très forte en 2021. Par rapport à 2020, le nombre de documents ne se rapportant pas aux marques a augmenté de plus de 17 %, ce qui compense la diminution de l'activité liée aux marques.

L'augmentation des recettes encaissées pour des documents autres que les marques de l'UE peut s'expliquer par le nombre élevé de pages facturées par rapport aux prévisions du budget initial (11 252 pages).

Le nombre de pages de marques de l'UE livrées et facturées à l'EUIPO (274 706 pages) était de 3,5 % inférieur aux prévisions (284 686 pages) et de 1,6 % en termes financiers. La diminution des recettes

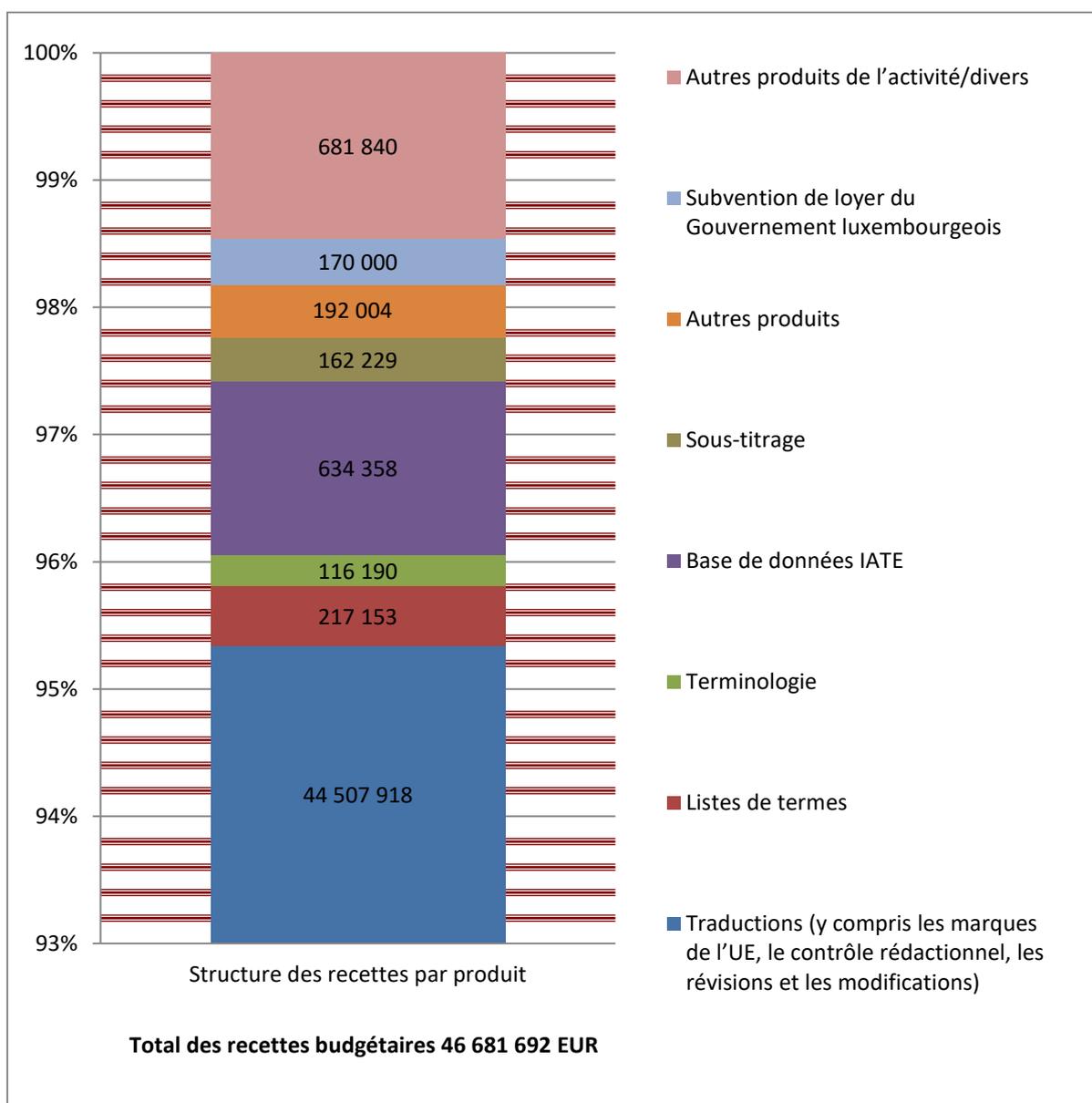
provenant des marques de l'UE est moindre que celle du nombre de pages facturées de marques de l'UE, parce que la composante du prix fixe ne dépend pas du nombre de pages livrées.

Pour plus de détails sur la progression du nombre de pages traitées par le Centre, voir les fluctuations des prévisions par rapport aux volumes réels en 2021, au chapitre C.2. «Réalisation des objectifs de l'année».

4. Recettes ventilées par activité

En 2021, la principale source de revenus du Centre était le travail de traduction (traduction de documents et de marques de l'UE, révision, contrôle rédactionnel et modifications), représentant environ 96,8 % des recettes totales. Les 3,2 % restants étaient le fruit de l'activité de coopération interinstitutionnelle, des travaux terminologiques, des listes de termes, des services de sous-titrage, d'une contribution financière du gouvernement luxembourgeois et des recettes diverses, comme indiqué dans le graphique ci-dessus.

23,9 % des recettes provenant des travaux de traduction ont été générés par la traduction des marques de l'UE pour l'EUIPO (27,7 % en 2020). Les recettes globales du plus gros client du Centre, l'EUIPO, se sont élevées à 15 840 684 EUR en 2021, soit 33,9 % de la somme de 46 681 692 EUR perçue par le Centre en 2021 (36,7 % en 2020).



5. Dépenses budgétaires

A. Exécution des crédits d'engagement

en EUR

Chapitre	Rubrique	Dépenses 2021 (engagements exécutés)	Dépenses 2020 (engagements exécutés)	Variation en EUR	Variation en %
11	Personnel en activité	25 072 115	23 821 703	1 250 412	5,25 %
13	Missions et déplacements	500	8 146	-7 646	-93,86 %
14	Infrastructure à caractère socio-médical	578 533	544 000	34 533	6,35 %
16	Service social	42 550	56 579	-14 029	-24,80 %
17	Réception et représentation	226	0	226	#DIV/0!
TITRE 1	PERSONNEL	25 693 924	24 430 429	1 263 495	5,17 %
20	Location d'immeubles et frais accessoires	3 015 365	3 051 148	-35 783	-1,17 %
21	Informatique	4 123 719	3 124 150	999 569	31,99 %
22	Biens meubles et frais accessoires	33 277	39 148	-5 871	-15,00 %
23	Dépenses de fonctionnement	209 618	227 989	-18 370	-8,06 %
24	Affranchissement et télécommunications	182 933	173 731	9 203	5,30 %
25	Frais de réunions et de convocations	0	9 527	-9 527	-100,00 %
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	25 132	27 859	-2 727	-9,79 %
27	Information: acquisition, archivage, production et diffusion	0	71 950	-71 950	-100,00 %
TITRE 2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	7 590 045	6 725 501	864 543	12,85 %
30	Services de traduction externe	10 241 218	10 073 213	168 005	1,67 %
31	Coopération interinstitutionnelle	718 353	705 012	13 341	1,89 %
32	Dépenses liées au programme eCdT	56 669	183 165	-126 496	-69,06 %
TITRE 3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	11 016 240	10 961 389	54 851	0,50 %
TITRE 10	RÉSERVES	0	0	0	S/O
	BUDGET TOTAL	44 300 208	42 117 319	2 182 890	5,18 %

En raison de l'arrondissement, certains chiffres peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

L'exécution des engagements prévus au titre 1 a augmenté de 5,1 % (soit 1 263 495 EUR) en 2021 par rapport à 2020.

La hausse des frais de personnel est due principalement à l'augmentation des montants consacrés au personnel actif et de la contribution financière aux Écoles européennes. Par rapport à 2021, les coûts salariaux ont augmenté de 5,2 % avec l'indexation des salaires de 1,3 %, les promotions, les recrutements et les avancements d'échelon.

L'exécution budgétaire au titre 2 a augmenté de 12,9 % en 2021 par rapport à 2020 (864 543 EUR). La majeure partie de l'augmentation au titre 2 peut s'expliquer par une augmentation au chapitre 21 «Technologie de l'information», liée à la poursuite des investissements dans divers projets informatiques (nouvel e-CdT, etc.), à l'achat de nouveaux équipements informatiques à la suite de la mise en place du télétravail pour l'ensemble du personnel, ainsi qu'au déménagement lié à la diminution des espaces de bureaux.

Les dépenses prévues au titre 3 n'enregistrent presque aucune variation par rapport à 2020 et reflètent les investissements dans les technologies de traduction et l'optimisation des ressources internes, qui ont une incidence positive sur les dépenses relatives aux services de traduction externe.

Variation de l'externalisation de documents

en pages

Description	2021	2020	Variation absolue	Variation en %
Traductions externes (en pages)	480 035	467 455	12 580	2,7 %
Traducteurs internes et mémoires de traduction	161 934	167 813	-5 879	-3,5 %
Total de pages	641 970	635 268	6 701	1,1 %
% d'externalisation	74,8 %	73,6 %	1,2 %	1,6 %

En 2021, l'externalisation a augmenté de 1,6 %. Le nombre de pages traduites par les traducteurs du Centre en interne a diminué de 5 879 pages en 2021 par rapport à 2020.

B. Évolution de l'exécution budgétaire (titres 1-3)

en EUR

Description	2021	Exécution 2021	2020	Exécution 2020	Variation en %
Budget (à l'exclusion du titre 10)	47 464 600	S/O	44 723 400	S/O	S/O
Engagements contractés	44 300 208	93,33 %	42 117 319	94,17 %	-0,84 %
Crédits annulés	3 164 392	6,67 %	2 606 081	5,83 %	0,84 %
Paiements effectués	40 574 137	85,48 %	39 018 451	87,24 %	-1,76 %
Crédits reportés	3 726 071	7,85 %	3 098 868	6,93 %	0,92 %

L'exécution des dépenses budgétaires a été légèrement inférieure à celle de l'exercice précédent, 93,3 % des crédits budgétaires étant engagés (94,2 % en 2020) et les 6,7 % restants étant annulés. L'exécution des paiements est inférieure à celle de l'exercice précédent (85,5 % en 2021, contre 87,2 % en 2020) et 7,9 % des crédits budgétaires ont été reportés à l'exercice suivant, contre 6,9 % lors de l'exercice précédent.

Un total de 3 164 392 EUR du budget aux titres 1-3 (6,7 %) n'a pas été utilisé, ce qui est légèrement plus que lors de l'exercice précédent, démontrant ainsi que le Centre maîtrise étroitement ses dépenses. Cette situation, conjuguée à une augmentation des recettes perçues (2,6 millions d'EUR, soit +5,94 %) par rapport à 2020, a permis au Centre d'obtenir de meilleurs résultats financiers en 2021 qu'en 2020.

Une très bonne exécution des engagements peut être observée dans tous les titres budgétaires, atteignant globalement 93,3 % en 2021, comme le montre le tableau ci-dessous:

C. Exécution budgétaire des titres 1-3 (y compris les transferts de crédits)

en EUR

Description	TITRE 1		TITRE 2		TITRE 3		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Budget (à l'exclusion du titre 10)	27 078 900	S/O	8 534 100	S/O	11 851 600	S/O	47 464 600
Engagements contractés	25 693 924	94,9 %	7 590 045	88,9 %	11 016 240	92,95 %	44 300 208
Crédits annulés	1 384 976	5,1 %	944 055	11,1 %	835 360	7,05 %	3 164 392
Paiements effectués	25 598 282	94,5 %	6 042 117	70,8 %	8 933 738	75,38 %	40 574 137
Crédits reportés	95 641	0,4 %	1 547 928	18,1 %	2 082 502	17,57 %	3 726 071

Titre 1 – Personnel

Le budget initial au titre 1 s'élevait à 27 571 500 EUR. Ce montant a été réduit à 27 078 900 EUR dans le budget rectificatif 2/2021. La principale réduction concerne le budget pour le chapitre 11 («Personnel en activité») qui a été diminué de 421 200 EUR. Ces évolutions résultent essentiellement de la réduction du nombre de membres du personnel en activité et de la hausse de l'indexation, qui est passée de 1 % à 1,9 %. Au total, le budget relatif au personnel en activité (article 110) a diminué de -2,2 %.

Au cours de l'exercice 2021, 94,9 % du budget prévisionnel (95,7 % en 2020) ont été exécutés en termes d'engagements, soit 25 693 924 EUR (24 430 429 EUR en 2020), et 94,5 % du budget (95,2 % en 2020) ont été consommés par des paiements. Un montant de 1 384 976 EUR n'a pas été utilisé, soit 5,1 % du budget (1 096 071 EUR et 4,3 % en 2020). Le principal facteur de sous-exécution des engagements était le taux de rotation du personnel en 2021 et, par conséquent, une plus faible exécution du tableau des effectifs. En revanche, puisque les engagements concernant les salaires et autres dépenses relatives au personnel ne peuvent pas être reportés, le montant des reports a légèrement augmenté (123 423 EUR contre 219 495 EUR en 2020). Le taux d'exécution budgétaire assez élevé et le faible montant des reports pour le titre 1 sont dus au caractère relativement prévisible des dépenses de personnel et au bon contrôle de l'exécution des paiements au titre 1.

Titre 2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement

Le budget initial au titre 2 s'élevait à 8 279 600 EUR, montant qui a été porté à 8 350 700 EUR dans le budget rectificatif 1/2021, puis à 8 534 100 EUR dans le deuxième budget rectificatif. Ce montant était supérieur à celui du budget 2020, à savoir 7 826 400 EUR. L'exécution des engagements a atteint 88,9 % en 2021, laissant 944 055 EUR inutilisés. Ce taux est supérieur à celui de l'exercice précédent, où 85,9 % du titre 2 avaient été engagés. L'exécution des paiements était inférieure à celle de l'année précédente, avec un taux d'exécution de 70,8 % contre 73,4 % en 2020.

L'exécution au chapitre 20, le chapitre budgétaire le plus important couvrant la location et les frais relatifs aux immeubles, reste relativement élevée depuis de nombreux exercices, s'inscrivant à 95,0 % (contre 97,4 % en 2020). En outre, on constate une amélioration significative de l'exécution des dépenses informatiques, deuxième chapitre budgétaire le plus important, qui est passée de 79,4 % en 2020 à 90,0 % en 2021. L'exécution des autres chapitres du titre 2 reflète le caractère provisoire des engagements sur lesquels reposent les dépenses, qui ne peuvent pas toujours être estimés de manière fiable.

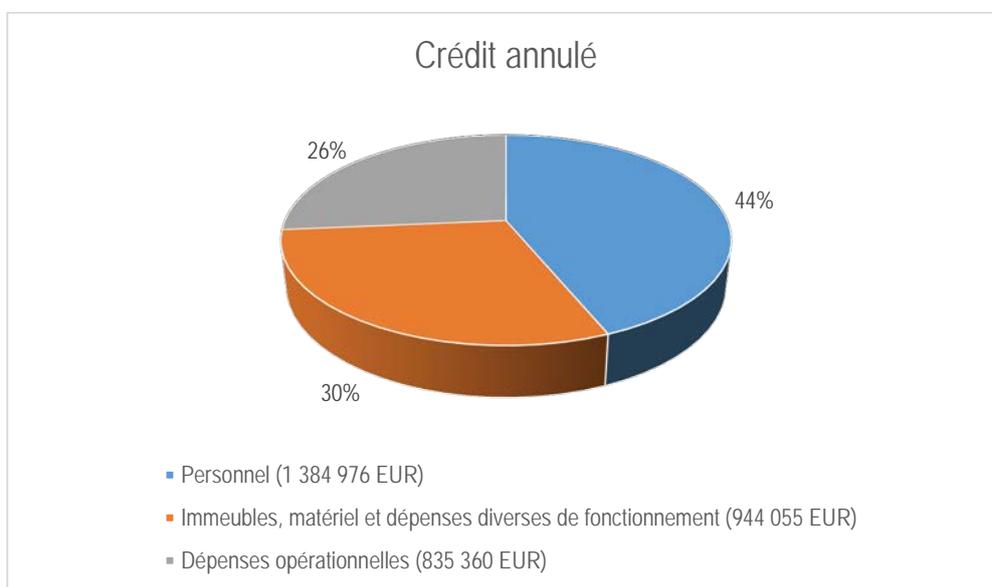
Les engagements reportés de 2021 à 2022 s'élevaient à 1 547 928 EUR, ce qui est supérieur aux reports de 2020 à 2021 (981 449 EUR).

Titre 3 – Dépenses opérationnelles

Le budget final au titre 3 s'élevait à 11 851 600 EUR, chiffre qui était supérieur à celui du budget initial de 2021 (10 958 200 EUR). Au titre 3, 93,0 % du budget (11 016 240 EUR) ont été utilisés au cours de 2021, ce qui est légèrement inférieur aux 96,4 % (10 961 389 EUR) utilisés en 2020. Les crédits budgétaires inutilisés dans ce titre s'élèvent à 835 360 EUR (409 011 EUR en 2020), sachant que 797 595 EUR de ce total correspondent au poste 3000 «Prestations de traduction externe» (396 787 EUR en 2020).

La consommation au titre 3 est proche des crédits budgétaires disponibles dans le budget. Le Centre ne pourra jamais utiliser pleinement le titre 3, car les demandes de traduction reçues des clients sont toujours sujettes à l'imprévisibilité et le Centre doit conserver une certaine marge pour les demandes de traduction imprévues. Le Centre a effectué un suivi approfondi de la consommation du titre 3 et, en conséquence, a réévalué les prévisions des clients et les besoins budgétaires dans le budget rectificatif. Par conséquent, l'exécution du titre 3, ainsi que d'autres titres, est très proche du budget disponible.

D. Crédits annulés



C.2 Réalisation des objectifs de l'année

Le Centre a clôturé l'exercice avec un volume total de 641 970 pages de traduction, ce qui était supérieur de 5,7 % aux 607 129 pages prévues dans le budget initial pour 2021 et inférieur de 3,9 % aux 667 851 pages prévues dans le budget rectificatif 2/2021. Par rapport à 2020 (635 268 pages), le volume total des traductions a augmenté de 1 %. Ces chiffres comprennent des documents et marques de l'UE ainsi que les pages traduites pour les besoins propres du Centre. L'utilisation des mémoires de traduction a cessé depuis juin 2021. Par conséquent, au vu des cinq premiers mois, le nombre de pages traduites facturées après une analyse visant à repérer les textes qui figurent déjà dans les mémoires de traduction du Centre est inférieur, ce qui a permis de réaliser des économies pour les clients et de ramener le nombre de pages facturées à 608 401.

Les documents représentaient un volume de 367 264 pages en 2021. Ce volume était supérieur de 13,9 % à l'objectif fixé dans le budget initial pour 2021 (322 443 pages) et il était inférieur de 4,1 % à celui du budget rectificatif 2/2021 (383 165 pages). Ce chiffre comprenait également 7 760 pages traduites pour les besoins internes du Centre, la plupart étant destinées aux réunions du conseil d'administration (4 370 pages). Le nombre de pages de documents pour 2021 (367 264 pages) a augmenté de 9,7 % par rapport à 2020 (334 921 pages).

Sur le total de 641 970 pages traduites en 2021, 274 706 pages (42,7 % du volume traduit total) correspondaient à des marques de l'UE, contre 284 686 pages prévues dans le budget initial et dans le budget rectificatif pour 2021. Par rapport à 2020, le nombre de marques de l'UE traduites a diminué de 8,5 % (25 642 pages). Malgré une tendance décroissante, les marques de l'UE restent l'élément majoritaire du portefeuille du Centre, représentant 24,2 % de ses recettes totales en 2021 (27,9 % en 2020). En termes de pages facturées, les marques de l'UE représentaient 42,7 % du volume total facturé en 2021. Les variations des prévisions budgétaires par rapport aux volumes réellement facturés sont illustrées dans le tableau ci-dessous.

Outre la traduction (qui comprend la modification, le contrôle rédactionnel et la révision), le Centre a proposé d'autres services linguistiques en 2021. Quelque 503 jours-homme ont été consacrés à des travaux terminologiques et 21 clients ont demandé la traduction de 58 893 entrées dans des listes de termes, y compris 7 719 termes pour des dessins ou modèles communautaires, 16 428 termes Euroclass et 17 045 autres termes pour l'EU IPO. En 2020, le Centre a produit 49 277 termes, principalement destinés à l'EU IPO, et consacré 1 447 jours/hommes à des travaux de terminologie.

Environ 5 346 minutes de sous-titrage ont été produites pour quatorze clients, contre 2 237 minutes pour dix clients en 2020.

Dans le cadre de son processus d'assurance qualité des prestataires externes de services linguistiques, le Centre fait réviser et évaluer par les traducteurs internes les traductions effectuées par ses fournisseurs externes avant leur livraison aux clients. En 2021, dans 99 % des cas, les traductions ont été jugées de qualité raisonnable ou excellente.

Bien que le pourcentage de traductions externes de mauvaise qualité ait été faible en 2021, le Centre a pris des mesures strictes à l'encontre des contractants dont les documents ont été jugés insatisfaisants à plusieurs reprises. En 2021, 277 traductions et travaux de post-édition sous-traités au total ont été soumis au comité d'évaluation interne du Centre après avoir été jugés comme étant de mauvaise qualité par les réviseurs internes. Les résultats ont été jugés concluants (la mauvaise qualité ayant été confirmée pour 233 d'entre eux, soit dans 84 % des cas), et des mesures contractuelles ont été prises à l'encontre des contractants concernés. Dans certains cas, ces mesures contractuelles ont impliqué notamment la

résiliation du contrat-cadre, par exemple si le contractant avait fourni au Centre une traduction automatique brute ou non révisée.

Fluctuations des prévisions par rapport aux volumes réels en 2021 (en pages)

